



Vourlois.e



ÇA S'EST PASSÉ À VOURLES La fête des Vourlois

Portrait vourlois
Léa Zehmann

7



Infos chantiers
Nouvelle rubrique

12



Animations culturelles
La nouvelle saison est lancée !

40



GARAGE DES SOURCES

AGENT PEUGEOT



PEUGEOT

VENTE DE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS
MÉCANIQUE • CARROSSERIE



63, rue des Sources - Zone industrielle - 69230 Saint-Genis-Laval

Tél. 04 78 51 65 00 - Fax : 04 78 50 31 16

peugeot@gge-des-sources.fr - www.peugeot.com



Le verger des 7 chemins

**Fruits & Légumes
Charcuteries . Viandes
Fromages . Laitages
Vins . Bières
Miels . Confitures
Produits régionaux**

Horaires d'ouverture :

Lundi 14h-18h30

Mardi, mercredi, jeudi et vend. 9h-12h15 et 14h-18h30

Samedi 9h-12h30 et 14h-18h30

Chemin de la Tuilerie. 69530 ORLIENAS. 04 72 31 11 83



**NOTRE CAVE EST TOUJOURS
LÀ POUR VOUS ACCUEILLIR
AVEC LE SOURIRE**

BRIGNAIS

3, Avenue de la gare
04 78 05 54 25

cavedumoulinbrignais@gmail.com

Du mardi au samedi
de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

GRIGNY

15 RD 386 - Le Boutras
04 78 73 48 84

cavedumoulingrigny@gmail.com

Du mardi au samedi
de 9h à 12h et de 15h à 19h

**Nous vous proposons un large choix de vins, spiritueux
et bières locales ainsi que la location de tireuse à bières.**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération - Retrouvez nous sur Facebook !

Le mot du *Maire*

Catherine Staron



Chères Vourloises, chers Vourlois,

Ça y est, depuis le mois de septembre les écoliers ont repris le chemin de l'école, ou plutôt des écoles!

En effet, l'école Desargues est divisée en deux sur cette année scolaire compte tenu des travaux de réhabilitation en cours. La commune a fait le maximum pour que cette nouvelle année scolaire se déroule dans de bonnes conditions, et ce, en coordination avec l'Education nationale et l'équipe pédagogique de l'école.

Avec des objectifs environnementaux ambitieux, les travaux de réhabilitation du groupe scolaire Girard Desargues traduisent l'engagement de la municipalité en faveur de la transition énergétique. Ce projet est très largement soutenu par l'État avec l'octroi d'une subvention d'un montant de 1 200 000€, soit 80 % de l'investissement, au titre de la dotation du soutien à l'investissement local (DSIL).

Le Département du Rhône nous a également apporté son soutien sur l'opération ainsi que sur la pose des barrières que nous avons réalisées sur les trottoirs afin de sécuriser les abords des établissements scolaires.

Je souhaite à chacun des écoliers vourlois une excellente année scolaire, riche de découvertes, de réussites et de plaisir d'apprendre.

Le monde associatif a aussi fait sa rentrée, enfin! Le Forum des Associations a été une réussite où chacun a pu trouver une activité à son goût qu'elle soit culturelle, sportive ou tout simplement qu'elle crée un lien social.

Encore merci aux représentants des associations vourloises pour leur mobilisation! Je sais combien cette période de crise sanitaire a profondément déstabilisé le monde associatif et demande encore plus d'investissement, de temps et d'énergie. Sachez que vous pouvez compter sur mon équipe et moi-même. Nous restons à vos côtés pour qu'ensemble nous conservions à Vourles un tissu associatif toujours aussi vivant et dynamique.

La rentrée marque aussi le lancement de la Saison Culturelle. Pour satisfaire votre soif de culture, la commission propose cette année des spectacles variés et de qualité, interprétés par des associations ou des artistes locaux. Vous retrouverez en ligne, la plaquette culturelle ainsi qu'un système de billetterie pour plus de facilité.

A l'heure où j'écris ces lignes, nous préparons notre traditionnelle Fête des Vour-

lois et sommes impatients de vous faire rêver en vous emmenant dans le monde du cirque!

Depuis plus d'un an et malgré la crise sanitaire qui a particulièrement impacté nos modes de fonctionnement, l'équipe municipale, accompagnée des services de la mairie et de la CCVG, travaille sur de nombreux projets au service des Vourlois.

Vous trouverez le détail dans le bulletin, mais permettez-moi de revenir sur deux d'entre eux, la zone de loisirs et l'ancienne poste, qui me tiennent particulièrement à cœur et qui s'inscrivent dans la dynamique que nous souhaitons impulser : rassembler les Vourlois dans des lieux de vie et des moments partagés.

Une première commission, composée d'élus et de techniciens, accompagnés par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement a commencé à travailler sur les grandes lignes de la future zone de loisirs proche du stade.

Par ailleurs, vous avez pu voir que des premiers travaux ont été réalisés dans les locaux de l'ancienne poste. Les cloisons sont tombées, laissant ainsi un espace pour accueillir déjà quelques manifestations. Une commission vient d'être lancée afin de mener une réflexion plus globale sur l'évolution du bâtiment vers un concept de tiers-lieux, favorisant le lien social.

Des concertations avec les Vourlois, petits et grands, futurs utilisateurs de ces espaces auront lieu dans les prochains mois afin de les associer à la réflexion sur ces projets.

A l'échelle du territoire, la mobilité reste un enjeu majeur de notre mandat. La Région a mandaté le bureau d'étude SETEC pour la réalisation d'une étude sur le prolongement de la branche ferroviaire Lyon Saint-Paul – Brignais vers Givors. La restitution de cette étude a eu lieu le lundi 13 septembre à la CCVG et constitue un premier axe de travail. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'évolution de ce projet que nous soutenons avec force.

Bien fidèlement,

Catherine STARON
Maire

Sommaire

Le point sur 4
Le tissu associatif vourlois

Portrait vourlois 7
Léa Zehmann

Focus 9
Parkings vourlois

Infos chantiers 11
Nouveau

Ça s'est passé à Vourles 15

Ça se passe à Vourles 32

Animations culturelles 40
Nouveau

Autour de nous 42

Informations municipales 47

Le prochain **Magazine municipal Vourlois.e** paraîtra en Janvier 2022.

Éditeur: Mairie de Vourles

Réalisation:

Commission communication de la Mairie de Vourles

Directrice de publication: Mme Catherine Staron

Conception et impression: Iml Communication
www.iml-communication.fr

Dépôt légal: novembre 2021

Agissons pour l'environnement
Imprimé sur papier 100 % recyclé par un imprimeur labellisé



Le tissu associatif vourlois Histoire d'une volonté collective d'animer le village

Après une année blanche imposée par la pandémie et suite au succès de la 25^{ème} édition du Forum des Associations en septembre dernier, nous avons souhaité rendre hommage au tissu associatif vourlois qui, à l'origine des 1^{ères} animations festives du village, a su, notamment à partir des années 90, se développer et se diversifier avec l'appui et la collaboration des différentes municipalités qui se sont succédées. Retour sur cette période riche en créations ...

> Un peu d'histoire

Le 1^{er} juillet 1901, Pierre Waldeck-Rousseau (Président du Conseil de la 3^{ème} République) fait adopter la loi « relative au contrat d'association ». Cette loi, aujourd'hui appelée « Loi de 1901 », ouvre le droit aux citoyens de s'associer sans autorisation préalable. Cependant, les historiens montrent que les associations apparaissent dès les temps les plus anciens sous forme de regroupements professionnels, de confréries religieuses, d'associations de secours populaire, etc... C'est toutefois avec les initiatives du Front Populaire, et notamment la création des congés payés, qu'on assiste à une explosion de la vie associative en matière de sports, de loisirs, d'éducation populaire et de culture. Interrompu pendant la guerre, le mouvement reprend avec l'encouragement de la culture po-

pulaire et les grandes lois sociales qui se sont succédées de 1945 à 1975.

Multiformes dès l'origine au niveau national, les structures associatives ont en commun de rassembler librement des personnes autour d'un même projet et ont longtemps été plébiscitées pour le rôle qu'elles jouent dans la vie publique française. Historiens et sociologues s'accordent à penser qu'elles renforcent le lien social, participent à la création d'une société solidaire, développent le sens de la responsabilité et sont des lieux collectifs où se crée de la citoyenneté.

> Les Fêtes du Village au rythme de la vie associative

Les premières associations vourloises émergent du tissu économique/social/éducatif hérité de l'après-guerre. Elles

s'appuient sur les groupements citoyens existants comme les Classes, Les Anciens Combattants (FNACA*), la collecte de sang, l'école publique, les personnes âgées (Cheveux Blancs, Bonne humeur, Joyeux Bouquins), les pompiers, la chasse et la pêche. S'ajoutent rapidement la Treille Vourloise (créée en 1954 sur un terrain prêté pour 50 ans par M. Bonnard), puis les clubs de jeux collectifs (belote, scrabble...).

Les événements festifs du village épousent les rendez-vous traditionnels organisés par ces associations: bals, lotos, concours, arbres de Noël, assemblées générales, etc. On parle alors de Calendrier des Fêtes. Ouverts aux adhérents des associations, ces moments conviviaux se déroulaient généralement dans la Salle des Fêtes.

> **Premier tournant dans les années 1970**

Les années 1970, s'appuyant sur l'épanouissement et la démocratisation des loisirs, voient fleurir la création et le développement de nouvelles associations à Vourles. Principalement tournées vers les familles (parents, enfants), elles se concentrent dans les domaines sportif et culturel. Ainsi naissent l'Association Vourloise des Familles en 1976 (AVF) et l'Entente Sportive Vourloise (ESV) autour du foot, du tennis et de la gymnastique. Partant de ces structures, vont se créer une multitude d'associations sous l'impulsion d'une poignée de bénévoles.

> **Deuxième tournant dans les années 1990**

Lors du 1^{er} Forum des Associations en septembre 1995, Vourles proposait, en plus des associations historiques (Treille, FNACA, Joyeux Bouquins, APPEL, scrabble, foot, tennis, etc.), pas moins de 23 activités différentes: 12 au sein de l'AVF, 5 pour l'ESV auxquelles s'étaient rajoutés le RAMI, la Compotine (halte-garderie parentale), la Bibliothèque, les Artistes Vourlois, l'école de musique et la chorale Accord Parfait.

Cette augmentation s'explique par plusieurs phénomènes: l'accroissement de la population vourloise, la volonté des bénévoles au sein d'associations existantes de proposer de nouvelles activités dans l'air du temps (modern jazz, rock, hip hop, country, yoga, langues étrangères, théâtre, émaux, etc.) et la volonté de la Municipalité d'accompagner ces créations pour favoriser le dynamisme du tissu associatif afin d'éviter que Vourles ne devienne un village dortoir.

> **Une volonté municipale de soutien aux associations**

A partir de 1989, avec l'élection de la nouvelle équipe menée par M. Jean de Pascal, la politique de la Mairie va s'articuler principalement autour du bien-être des Vourlois, politique poursuivie par la suite par M. Pierre Neyroud de 1991 à 2008 et M. Serge Fages jusqu'en 2020. Trois axes vont définir cette politique: le soutien financier, la création ou l'accompagnement dans la création d'évé-

nements festifs et enfin, la mise à disposition gratuite d'équipements et de lieux d'activités.

Pierre angulaire de cette nouvelle politique, la 1^{ère} **Fête des Vourlois** voit le jour en octobre 1989. Elle a pour objectif de fédérer les mondes associatif, agricole et commerçant et d'animer le village durant le 2^{ème} week-end d'octobre, avec le grand dîner spectacle du samedi soir et le grand défilé de chars dans le village, auxquels se sont ajoutés depuis la vogue et les spectacles dans le parc. Suivront à l'aube des années 2000, la **Fête de la Musique** et enfin la **Fête des Sports** avec la création de L'OMSV*.

A la même période, la Mairie pose les bases d'un **jumelage** avec Arqua Polesine et ouvre place André Morel, le 1^{er} **Espace Jeunes** géré à l'époque par M. William Houzet et dont la vocation était de proposer des animations et des sorties aux adolescents du village, durant les vacances d'été. Une **Maison des Associations** a vu le jour en 2009 à Maison Forte et a organisé plusieurs formations. Enfin, côté Culture, la Mairie est à l'initiative de nombreuses **expositions de peintures de renom** de 1989 à 2019.

Durant ces deux décennies, les associations vont également profiter des nombreux équipements financés par la commune.

La **Salle des Sports**, baptisée Jean de Pascal en l'honneur de ce Maire décédé trop vite, propose à partir de Mars 1997 une salle polyvalente de 900m² (dédiée aux sports collectifs), une scène (pour les cours de danse et de gymnastique) et la salle du Dojo (pour les Arts Martiaux).

Suivra en 2000 la réhabilitation de **Maison Forte** offrant un groupe scolaire, une salle pour le RAMI*, un théâtre de 100 places, les salles de séminaires et des salles associatives. Maison Forte accueillera ainsi la nouvelle école de Musique (La Clé Musicale Vourloise, à l'initiative d'un vourlois et musicien, Eric Martin), l'association de théâtre présidée par Monic Curat (Coulisses de Maison Forte) et offrira son siège à la Communauté de Communes de la Vallée du Garon avant d'accueillir l'agence locale de l'Office de Tourisme.

Le 15 novembre 2003, Serge Fages inaugure le **complexe sportif** qui offre des structures à la hauteur des ambitions de la récente USMV* née de la fusion des clubs de foot de Vourles et de Millery et également pour le Club de Tennis.

*FNACA: Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie
 *RAMI: Relais d'Assistants Maternelles
 *OMSV: Office Municipal Sportif Vourlois
 *USMV: Union Sportive de Millery et de Vourles



Suivront un skate-park et un mini foot. Dernièrement, la réhabilitation de la Salle des Fêtes a été pensée en fonction des besoins exprimés par les associations utilisatrices du lieu.

> Une vie associative riche d'initiatives individuelles et collectives

L'ancien Calendrier des Fêtes s'est transformé dans les années 1990 en un programme de rendez-vous festifs, culturels et sportifs qui continue de se nourrir d'initiatives individuelles ou collectives. La volonté commune à tous ces rendez-vous ? Animer le village et proposer des temps d'échanges conviviaux aux Vourlois.

C'est ainsi que les sections foot, tennis, gymnastique et randonnées/VTT de l'ESV coordonnées par M. Gilles Mermet sont à l'initiative des premières courses à pied dans le village et ses alentours. Fortes de ses 150 coureurs (adultes et enfants) qui se donnaient rendez-vous au stade municipal en 1995, elles laisseront la place à **La Foulée Vourloise** qui se déroule fin mars et participe au rayonnement régional du village.

Suivra **La Fête des Lumières** qui, partant d'une fête religieuse, est devenue un rendez-vous convivial organisé par la municipalité avec les associations et les commerçants du village, chaque 8 décembre.

Côté culture, les associations ont été depuis longtemps un vivier d'idées : le **Salon Art et Lumière** (au Collège Louis Querbes, puis à Maison Forte à partir de 2001) est né en 1993 à l'initiative des Artistes Vourlois ; **Les Automnales** sont une création de l'association de théâtre Couillises de Maison Forte qui propose par ailleurs, depuis sa 1^{ère} saison en 2001, de nombreux spectacles durant l'année ; l'association La Palette Vourloise est à l'origine de **la Biennale de la Sculpture** organisée jusqu'en 2019 dans les Salles

Les Comédies musicales de Vourles

C'est en 2017 qu'il vient l'idée à Claire Dariol de créer « sa propre » association car « *ni sportive, ni portée sur le yoga et ayant déjà pratiqué plusieurs styles de danses, je ne trouvais pas mon bonheur dans le tissu associatif vourlois* ».

Reçue par Madame Millot (adjoind), elle va être accompagnée dans la création de son projet de création de comédies musicales jusqu'à intégrer sa deuxième comédie dans la saison culturelle 2019. « *La Mairie s'est démenée pour me trouver un créneau au théâtre de Maison Forte pour les répétitions et cette année pour nos réunions hebdomadaires le mardi soir. Je leur en suis très reconnaissante* ». Après « Chicago » puis « Burlesque », la troupe de 13 amateurs danseurs/chanteurs travaille sur un nouveau projet, un film musical. « *Nous espérons relever ce pari et présenter le spectacle en septembre 2023* ».



de séminaires de Maison Forte ; **L'école de Musique** propose chaque année 2 concerts de qualité dans le cadre de la Saison Culturelle ; L'AVF organise son **gala de danse** en juin dans le gymnase ; dernièrement un des Clubs photo (le CPV) est à l'origine des **Toiles de Vourles** dont la deuxième édition s'est tenue dans le parc municipal, en octobre.

Sans compter les nombreux rendez-vous que les associations proposent à leurs adhérents tout au long de l'année et qui rythment la vie des Vourlois (la journée du boudin du foot en janvier, les sorties, les tournois, les stages, les vide-greniers et autres lotos ou soirées dansantes).

Pour finir, des idées portées au départ par une personne, puis soutenues par un collectif, ont également marqué la vie du village : **Vourles, un village s'expose** en 2015, le **Festival de la photo Nature & Animalière** en 2015 et 2016 ou encore **Lectures en Balade** en 2019.

Ces événements ont trouvé un écho favorable auprès des élus du fait de leur rayonnement, leur vocation culturelle et leur dimension humaine.

Vous avez un projet qui pourrait participer au dynamisme de Vourles ou à son rayonnement ? N'hésitez pas à contacter le service communication de la Mairie : communication@vourles.fr.

> Vourles, ici et maintenant

En raison de la crise sanitaire, l'édition 2021/2022 a une saveur particulière et la Municipalité souhaite que les activités proposées par l'ensemble des associations puissent à nouveau profiter à toutes et à tous.

Dans la lignée de ces prédécesseurs, Mme Catherine Staron a exprimé sa volonté de continuer à valoriser et soutenir un milieu associatif, parfois mis à mal par le manque de moyens financiers, humains et l'effritement du bénévolat. Mme le Maire a également exprimé son désir de développer la participation des Vourlois qui souhaiteraient s'impliquer, au sein de commissions mixtes, sur les grands projets du mandat en cours : la zone de loisirs autour du complexe sportif, l'aménagement du village (espaces verts, parkings, voies douces, circulation...), la culture, l'animation du village (éclairage, la future Fête du printemps en mai, l'ancienne poste, le Marché de Vourles...). Autant de sujets impliquant l'avenir de Vourles et que la Municipalité ne souhaite pas appréhender sans le concours de la population pour laquelle ces projets seront réalisés.

Retrouvez la plaquette associative à l'accueil de la mairie et sur vourles.fr/nos_publications



Léa Zehmann : Présidente de l'AVF

Si Léa Zehmann est arrivée à Vourles un peu par hasard en 1987, c'est en âme et conscience qu'elle choisit d'y rester et d'investir son temps dans un des piliers du tissu associatif vourlois : l'Association Vourloise des Familles créée en Mars 1976. A l'AVF depuis 30 ans, et jeune retraitée depuis 1 an, elle succède à Engracia Guichard en tant que Présidente en 2019.



> Pourquoi avoir décidé de poser vos valises à Vourles en 1987 ?

Léa : Ma belle famille venait d'acheter sur Vourles et nous avions des enfants du même âge. Nous trouvions avec mon mari que cela serait pratique de nous rapprocher de la famille et des cousins pour nos enfants. Des terrains étaient disponibles. De plus nous avons apprécié les infrastructures associatives et scolaires que proposait déjà la commune.

> Comment êtes-vous arrivée à l'AVF ?

Léa : Grâce à l'association de la cantine de l'école communale, aux pompiers dont mon mari faisait partie et à la FCPE à laquelle j'ai adhéré pendant toute la scolarité de mes enfants ; ce qui m'a permis de nouer des liens forts avec Engracia Guichard et un solide relationnel avec Françoise Robert et Serge Fages. C'est cette dernière, à l'époque Présidente de l'AVF, qui m'a approchée au cours d'une manifestation et m'a parlée de l'AVF. Ils cherchaient des « nouveaux » pour trouver des idées d'activités et développer l'association. C'est comme ça que j'ai créé les jeux d'échecs au début des années 1990 et que je m'en suis occupée durant 5 ans.

> Y avait-il des différences dans l'organisation de l'AVF à cette époque ?

Léa : Incontestablement ! Au départ, on se réunissait 2 fois par trimestre, le soir après le travail, le Bureau et la dizaine de responsables d'activités. Il y avait alors un représentant par activité. L'ambiance était à chaque fois très conviviale. On rigolait bien. On avait le temps de parler de nos activités, l'état des inscriptions, d'échanger sur ce qui allait et sur ce qu'il fallait améliorer. C'est Engracia qui m'a convaincue de rentrer au Bureau lorsqu'elle a pris la Présidence. Je suis donc devenue Secrétaire de l'AVF. Tout au long de ses 20 ans de présidence, Engracia a insufflé une belle énergie à cette importante association. Elle a mis sa volonté et son dynamisme au service de cette association, portant très haut les valeurs liées au bénévolat. Comme elle, j'aime beaucoup les spectacles aussi nous nous entendions parfaitement sur la ligne à suivre : créer, animer et gérer des activités pour toute la famille, dans l'air du temps, chercher les professeurs compétents, écouter et échanger avec les forces vives de l'association. Les années 1990 à 2000 ont vraiment été riches en nouvelles collaborations et projets.

> Il existait une Fête des Associations avant la Fête des Vourlois ?

Léa : Absolument ! C'est une idée qui a animé nos débats durant des années entre la FCPE, l'AVF, Serge Fages et la municipalité. La Fête des Associations a finalement débouché sur la fête des Vourlois, initiée par la mairie en 1989. L'objectif était d'animer le village tout en valorisant les activités existantes, de créer du lien entre les familles. Cela a toujours été la vocation même de l'AVF : proposer un ensemble d'activités pour toute la famille, parents, adolescents et enfants. Mardi gras, c'est nous, les ateliers Fête des mères et Fête des pères, c'est encore l'AVF et bien sûr le grand gala de danse, dans le gymnase, chaque mois de juin... Mais avant, il y avait déjà les soirées dansantes, les matinées enfantines à la salle des fêtes.

> En quoi la Mairie est-elle importante pour l'AVF ?

Léa : La politique de l'AVF consiste à proposer des tarifs familiaux homogènes. Les tarifs sont les mêmes, quelle que soit l'activité, et un tarif dégressif s'applique dès la 2^{ème} inscription dans une même famille. Nous cherchons à proposer des prix plus intéressants que les villages alentours et ceci est possible uniquement grâce à la subvention allouée par la Municipalité. Les activités à l'année, hors ateliers et stages, sont ainsi comprises entre 190 € pour 1h de cours/semaine et 230 € pour 1h30 de

cours/semaine. Sans cette subvention, nos prix seraient beaucoup plus élevés. La Mairie nous propose également une salle gratuitement à Maison Forte et nous pouvons compter sur les services municipaux pour nous aider dans l'organisation de nos animations (Gala, stands à la fête des Vourlois, soirées, etc.).

Nous sommes également conviés aux réunions de préparation de la Saison Culturelle et des Fêtes du village. Un dialogue constant que nous apprécions depuis longtemps et qui n'est pas de mise dans tous les villages !

> Que souhaitez-vous apporter à l'AVF dans les prochaines années ?

Léa : L'AVF aujourd'hui c'est 22 activités, 12 professeurs (dont 6 salariés), 150 adhérents cette année (un chiffre à la baisse après l'année blanche liée à la pandémie), un bureau constitué de 3 personnes dont une encore en activité.

Nous essayons de nous répartir les tâches, d'alléger les réunions et de mieux communiquer entre nous trois : directement, par mail ou par téléphone. Nous avons à relever le défi des nouvelles technologies et des réseaux sociaux. Dans l'immédiat, on va s'atteler au site internet qui a besoin de plus d'attractivité et d'interactivité.

Je me fais connaître en étant au démarrage de chaque activité et en rencontrant les parents et les enseignants régulièrement pour avoir leur ressenti. Je fais partie des groupes municipaux Culture et Fêtes.

Je souhaite maintenir une dynamique dans les activités proposées (j'aime particulièrement cette partie créative), développer les stages actuellement limités aux arts du cirque (1 stage de Zumba en réflexion), prévoir plus en amont l'organisation et la planification des activités pour simplifier l'élaboration du calendrier des salles en mai.



- Station technique d'Irigny
- Dépannage informatique
- Installation d'alarme
- Installation de vidéo surveillance

AmiProTek 

VIDÉO-SURVEILLANCE • ALARMES CONNECTÉES • CONTRÔLE D'ACCÈS • DOMOTIQUE
30, rue du Vieux Port - 69540 IRIGNY • 04 82 53 24 47 • info@ami-tech.fr

Présidente :

> Léa Zehmann - mail : zehmannfg69@gmail.com

Secrétaire :

> Béatrice Regnier

Trésorière :

> Dominique Pommier

 www.avf-vourles.fr

 inscription/information : contact@avf-vourles.fr

 AVF-Vourles

Plaquette informative : sur demande





Parkings vourlois

Comme nous vous l'avons déjà présenté dans notre bulletin de Février dernier, le groupe de travail « Voiries et Parkings » avait mis en évidence une utilisation des parkings, de moins en moins adaptée aux besoins des Vourlois, avec un stationnement sauvage en dehors des places matérialisées, mais aussi un stationnement de très longue durée, minimisant le roulement de places.

Vous pouvez remarquer que depuis le premier septembre, les durées de stationnement sont maintenant réglementées permettant de répondre aux attentes des Vourlois concernant l'accessibilité et la sécurisation du centre du village.

Parking Louis Vernay et chemin des Pylônes :

En raison de la construction de la résidence Séniors, ces deux parkings sont impactés pendant les travaux. La municipalité a toutefois réussi à maintenir environ 33 places. Ces places de stationnement sont maintenant en **zones bleues**, ce qui signifie que le stationnement est limité à **1h30** du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 19h, sauf jours fériés.

Parking de l'école Girard Desargues :

Il passe en **zone bleue**. La durée du stationnement est donc limitée à **1h30**, de 8h à 17h, pendant les périodes scolaires, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

- > Deux places sont consacrées aux « arrêts minutes » et une place réservée aux titulaires d'une carte de mobilité inclusion (CMI) portant la mention « stationnement personnes handicapées ».
- > Ce parking est interdit aux véhicules dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes.

Parking de la Place Neuve, (en face de la mairie) :

Il passe également en **zone bleue**, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 19h, la durée de stationnement est de **1h30**, sauf mois d'août et jours fériés. Afin de faciliter l'accès à la Poste et aux services de la Mairie, 4 places sont identifiées en **zone rouge** pour une durée limitée à **45 minutes**.

Afin de ne pas pénaliser les Vourlois habitant les zones concernées par cette nouvelle réglementation, la police municipale délivre une vignette gratuite par foyer, d'une validité d'un an, à glisser dans une pochette collée sur le pare-brise du véhicule stationné, pour une durée maximum de 3 jours. Pour obtenir cette vignette Résidents, il vous sera demandé de présenter un justificatif de domicile et une carte grise, en mairie, au poste de police municipale.

Les policiers municipaux en premières lignes de cette nouvelle réglementation.

> Comment s'est passée cette évolution de réglementation ?

Depuis plusieurs mois nous travaillons avec la commission « Parkings » pour trouver des solutions et répondre aux besoins des vourlois. Cette préparation consiste notamment à étudier des aménagements qui sont déjà mis en place dans d'autres communes. Une fois le projet défini, nous avons consulté le centre de gestion pour vérifier la légalité de celui-ci, principalement sur l'attribution des vignettes résidents. Nous avons également défini le périmètre d'attribution des vignettes, rédigé les arrêtés municipaux, commandé les vignettes et le marquage au sol. Tout cela en lien avec la commission et les services techniques.

La dernière étape était la communication aux vourlois pour expliquer le projet.

> Comment ont réagi les vourlois ?

Certains n'ont pas compris tout de suite l'utilité du projet et la nouvelle réglementation, mais nous avons travaillé avec le service communication pour transmettre les règles. Nous sommes allés à la rencontre des vourlois pour expliquer de vive voix. Beaucoup de prévention et de pédagogie dans un premier temps. Nous avons également écouté, avec les élus, les vourlois pour trouver des solutions à certains cas particuliers.

De nombreux vourlois ont remercié la mairie d'avoir mis en place ce nouveau système.

> Avez-vous remarqué une évolution dans la gestion des parkings ?

Oui, il y a eu une nette amélioration dans le roulement des places sur les parkings Morel et place Neuve. Il y a moins de voitures tampons. Ces dernières se sont reportées sur les parkings plus excentrés du centre-ville qui ne sont pas soumis aux zones bleues.

A ce jour, nous n'avons pas mis de contravention pour non-respect de la nouvelle réglementation.

Définition

« Un stationnement en zone bleue est un espace de voirie proposé aux conducteurs qui cherchent à garer **gratuitement** leur véhicule pour une **durée déterminée**. Les automobilistes qui possèdent un **disque de stationnement** conforme aux normes européennes peuvent s'y garer durant un temps limité ».



Infos chantiers

Cette nouvelle rubrique a pour objectif de vous tenir informé régulièrement des projets en cours : les projets visibles car au stade des travaux, comme ceux encore au stade de la réflexion ou de l'étude de faisabilité.



Aménagements centre village

Place Neuve

- > 12 places de parking ont été balisées.
- > **Zone Rouge** (4 places) limitée à 45 min, **zone Bleue** (5 places) limitée à 1h30 et 3 places « services » utilisables en dehors des heures de travail de la mairie. L'objectif est d'inciter les véhicules à bouger et permettre à tout un chacun d'aller en Mairie ou à la Poste aisément.
- > **Priorité Place Neuve** : mise en place d'une priorité à droite pour pallier au manque de visibilité, à la vitesse de certains véhicules et à l'insécurité qui en découlait. Par ailleurs il existait déjà une priorité à droite rue Jean-Marie Chevallier, hors légalement, sur un même axe il y a obligation de mettre en place un seul et même sens de priorité.

Rue Louis Vernay

- > **Parking des Pylônes** : 14 places (dont 1 PMR) aménagées provisoirement chemin des Pylônes.
- > **Nouveau STOP et pose d'un miroir** à la hauteur du chemin des Pylônes afin de pallier au manque de visibilité/insécurité pour les usagers du parking des Pylônes.



Chemin des Pylônes

- > **Parking Louis Vernay** : 17 places en bataille (gain de places) ont été provisoirement créées pendant les travaux de la résidence seniors. Ce parking n'est plus communiquant pendant les travaux. Une réflexion sur le futur parking démarrera en 2023 une fois les travaux de la résidence achevés.

Résidence Seniors

- > **Promoteur** : Vilogia
- > **Objet** : 35 logements T2 et T3 destinés à la location sociale pour les seniors
- > **Fin des travaux** prévue courant 2023

Rue Grande Charrière : future zone partagée

- > **Calendrier** : octobre 2022 - janvier 2023
- > **Modalité** : zone partagée avec priorité donnée aux modes doux (piétons et vélos)
- > **Vitesse** limitée à 20 km/h.

Rue de Verdun : plusieurs études en cours à l'horizon 2022

- > **Devant le Tabac :** étude en cours pour la gestion d'un stationnement minute, avec alternance dans la circulation des véhicules.
- > **Entre la rue des Coutraches et le rond-point de Louis Querbes :** repenser et aménager la voie, côté droit, en sécurisant le trottoir (à 1,40m de large et mise aux normes PMR) et côté gauche, en lançant une étude pour créer des places de parking le long du mur, avec une alternance dans la circulation des véhicules. Un espace pour vélo sur la voie montante est également à l'étude.

Voie de bouclage du parking de la salle des Sports

Objectifs: permettre aux véhicules légers (VL) de rentrer sur le parking mais surtout de sortir par une nouvelle voie et un nouveau rond-point côté EPHAD. Cette voie de bouclage permettra de désengorger la circulation aux heures de pointe de Louis Querbes et facilitera le chemin de sortie des véhicules légers. A terme, seuls les bus ressortiront par le rond point de Querbes.

Les différents aménagements :

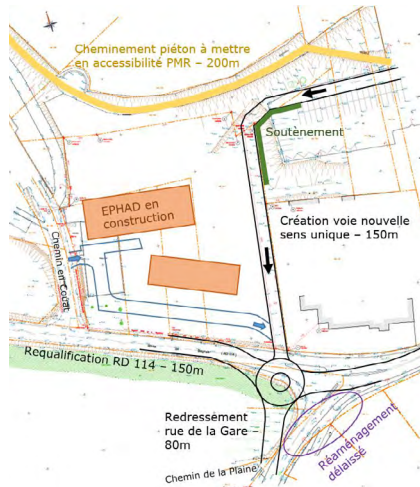


Schéma des différents aménagements prévus

1. Réalisation d'un **mini giratoire** au carrefour de la RD114 et de la rue de la Gare (schéma ci-dessus) avec redressement de la rue de la Gare, mise aux normes des trottoirs, maintien du Calvaire et de la continuité des chemins piétons/vélos.
2. Création d'une **voie nouvelle** à sens unique réservée aux VL pour la sortie du parking en direction du mini-giratoire.

3. Réorganisation globale du **stationnement** à l'intérieur du parking pour en maximiser le nombre de places. Des aménagements provisoires avec balisettes ont été réalisés dans l'attente de cette nouvelle étude.
4. **Cheminement piéton :** amélioration et mise en accessibilité PMR d'un chemin à travers le bois, afin de desservir la zone de loisirs et le stade.
5. **Aménagements paysagers :** choix d'essences locales et adaptées afin de restreindre l'entretien et d'atteindre l'objectif « **zéro produit phytosanitaire** ». Prise en compte également de l'augmentation de la biodiversité (prairies fleuries, aménagement du type gîtes à insectes, rocailles...).
6. **Éclairage public :** aménagement le long de la RD114 (devant l'EPHAD) et du chemin piétons dans les bois.

Éclairage public : économie d'énergie et sécurité

- > **950 points lumineux** sur la commune.
- > Tous les ans, la commune prévoit un budget pour la mise aux normes du parc éclairage (remplacement par des LED entre autres).
- > **Objectif :** faire des économies d'énergie.

Illuminations de Noël

- > **Objet :** mise en lumière des entrées et du centre du village pour les fêtes de fin d'année : giratoires, l'école Desargues, Mairie, Places du village et centre bourg.
- > **Objectifs :** polyvalence et pérennité de certaines installations (pouvoir servir toute l'année pour diverses animations), économie (choix de système à moindre consommation énergétique).
- > **Desargues :** mise en scène dans le massif boisé à l'entrée de Desargues dans lequel sera implantée la Boîte aux lettres du père Noël.
- > **Mairie :** projection d'images sur les murs et mise en lumière des arches et de la Salle du Conseil.
- > **Centre village :** nouvelles illuminations rue Imeldange et une partie de la rue Louis Vernay.
- > **Place Duclaux :** déclinaison de figurines dans les massifs sur le thème d'Alice au Pays des Merveilles avec une mise en lumière. Sonorisation à l'étude.
- > **Place de la Résistance :** projection d'images sur le clocher de l'église en accord avec les riverains concernés.
- > **Giratoire de Maison Forte et croix Sigaud :** nouveaux éléments en 3D sur le thème de Noël réutilisables dans l'avenir.
- > **Giratoire Querbes :** décorations lumineuses sur la symbolique du sapin de Noël.



Aménagement paysager

- > **Objet :** fleurissement des giratoires du village, de la Place de la Résistance, du centre du village et de Maison Forte.
- > **Calendrier :** novembre 2021 – mai 2022
- > **Maison Forte :** c'est une priorité de la Mairie. Après une année d'analyse avec les services techniques et de consultation auprès de 5 sociétés spécialisées dans ce type d'ouvrage, une synthèse sera exposée aux habitants du lotissement à l'occasion d'une réunion de quartier qui est prévue courant novembre. Des invitations vont être distribuées en boîtes aux lettres.
- > La Municipalité est en concertation avec un consultant extérieur pour une réflexion globale sur le **fleurissement du village** et son entretien (types d'essences, variétés de plantes, périodes de floraison, intégration du minéral et du végétal en tenant compte de l'histoire arboricole de Vourles, respect de la charte phytosanitaire, aspect environnemental et optimisation de l'entretien, compétences à acquérir, etc.).
- > **Devant la Mairie :** réflexion en cours sur le thème de l'emblème du village.
- > **Propreté globale du village :** un état des lieux est en cours pour optimiser le désherbage des plantes sauvages par les services techniques de la Mairie.

École Desargues

- > **Calendrier :** été 2021 - été 2022.
- > La commune a reçu une **subvention de l'État** pour un montant de 1,2 million d'euros, allouée au titre de la programmation DSIL « Rénovation Énergétique ».
- > Pour le moment, le calendrier des travaux est respecté.
- > Dotation de Soutien à l'Investissement

Rénovation énergétique

- > **Le contexte :** un décret tertiaire voté le 23/07/2019 oblige à des réductions de consommations d'énergie dans les bâtiments hébergeant des activités tertiaires sur une surface de plancher supérieure ou égale à 1 000 m². Deux bâtiments sont dans l'immédiat concernés sur notre commune, en regard de leur fréquentation : L'école Desargues (en cours de rénovation) et la salle des sports.
- > **Une étude thermique de la salle des sports**, supervisée par le Sigerly*, va être lancée. C'est l'étape préalable aux futurs travaux de conformité qui devront être lancés par la suite. Il en avait été de même en son temps pour l'école Desargues. Dossier à suivre...

* Le SIGERLY : Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise a une compétence partagée en matière d'énergie. Le Conseil en Energie Partagé (CEP) du SIGERLY accompagne les communes adhérentes dans toutes leurs démarches de maîtrise des énergies.

Ralentisseurs

- > Dans le cadre de la gestion de la vitesse, **mise aux normes** de tous les systèmes de ralentisseurs présents sur la commune (plateaux, coussins, ralentisseurs) et de la signalisation.
- > **Calendrier :** 1^{er} semestre 2022.
- > Étude sur la mise en place **d'un système de ralentisseurs, rue Louis Vernay**, à l'entrée de Vourles côté Charly.



Les 7 chemins : phase 3

- > **Calendrier** : démarrage prévu en mai 2022.
- > **Pour rappel**, la phase 1 concernait l'agrandissement du rond-point de Leroy Merlin et la phase 2 le rond-point de Brignais et sa jonction avec le giratoire de Leroy Merlin.
- > **La phase 3** : aménagement de la RD342 et la RD 386 dans les 7 Chemins avec fluidification du trafic et sécurisation des différents flux (durs et doux). La commune de Vourles s'associe, par ailleurs, avec le Département pour revoir l'accès et le stationnement sur la Place du Souvenir.



Réflexions en cours

> Rue des Grabelières

Le contexte : Les observations de terrain ainsi que les comptages de véhicules (radar pédagogique) montrent que la rue des Grabelières est utilisée comme voie de déviation par de nombreux véhicules et que ces derniers roulent à une allure rapide. Parallèlement, cette voie est utilisée par de nombreux piétons et vélos. 3 communes sont concernées par l'aménagement de cette voie : Vourles, Saint-Genis Laval et Charly.

L'objectif : aménager cette rue pour renforcer la sécurité tout en limitant le

passage des véhicules et pour favoriser l'usage des modes doux.

L'objet de la réflexion : après étude, la commune de Vourles, dans le cadre de sa Commission « Aménagement-Parking », mène une réflexion sur une fermeture intelligente de son tronçon.

> Ancienne Poste

A court terme : Des travaux de rénovation simple ont été réalisés dans le local de l'ancienne poste afin de pouvoir proposer un lieu de 70m² pour des événements organisés par la Mairie, notam-

ment durant la période où les salles de Maison Forte sont inaccessibles. Inauguration faite avec la journée Octobre Rose le samedi 2 octobre dernier.

A moyen terme : une Commission (réunissant des élus et des Vourlois) réfléchit au devenir de ce local mais aussi des appartements qui existent au-dessus. L'objectif est de créer un lieu de vie pour les Vourlois. Dossier à suivre...



Ça s'est passé à Vourles

Spectacle « Reine et pirates »



La saison culturelle a démarré cette année, le samedi 28 août, avec un spectacle dédié aux enfants, Reine et Pirates, dans le Parc de la Mairie.

Ce spectacle et le lieu choisi ont ravi la petite centaine de spectateurs venus aux deux représentations données par cette jeune troupe de comédiens.

Les nouveaux arrivants

Le vendredi 3 septembre, Madame le Maire et le conseil municipal ont eu le plaisir d'accueillir 30 nouvelles familles vourloises.

Réunit autour d'un verre de l'amitié, Madame le Maire a pu leur présenter la commune, les associations, les prochains événements... et surtout leur souhaiter la bienvenue dans la commune.



Retour sur le Forum des Associations

Reprise des activités pour les associations vourloises après 2 ans d'intermittences. Vous avez été plus de 400 à venir à leur rencontre !

Cette année, la municipalité a fait le choix de regrouper toutes les associations dans la salle des Sports Jean de Pascal. Plus spacieuse et moins bruyante, cette nouvelle formule a conquis le public et les associations.

Madame le Maire et les élus ont partagé ensuite un pot de l'amitié avec les associations. L'occasion de les remercier pour leur investissement au quotidien pour l'animation de notre village.

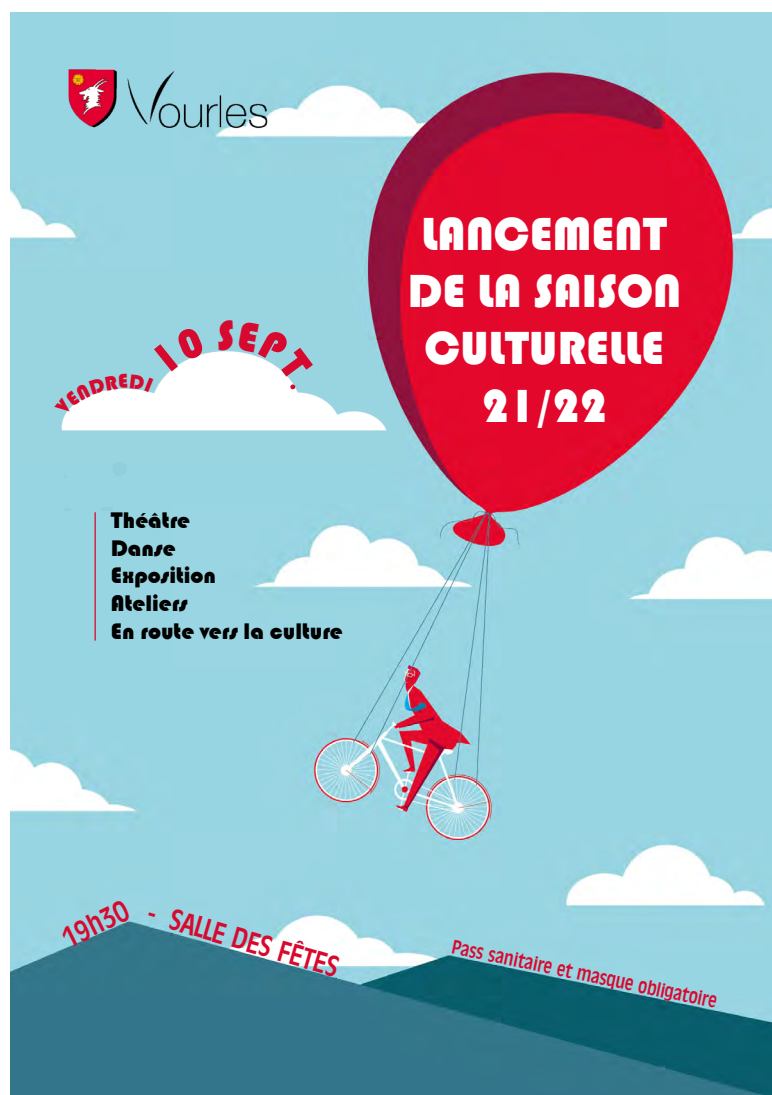


Retour sur la 1^{ère} édition du lancement de la saison culturelle

La nouvelle équipe est heureuse de pouvoir enfin vous proposer une nouvelle saison culturelle et a organisé une première soirée de lancement de saison !

Cette saison commence donc par une nouveauté, la soirée de lancement. La première édition a eu lieu le vendredi 10 septembre. Véronique Prot conseillère déléguée à la culture et Dominique Régnier 5^{ème} adjoint, Cadre de vie, Démocratie participative et Aménagement, ont présenté tous les spectacles qui ont été sélectionnés pour la saison culturelle 2021/2022, accompagnés d'extraits vidéos, de photos et de bandes annonces en direct. Les spectateurs ont également pu écouter James'Spirt, et plusieurs groupes de l'École de musique. Les artistes vourlois et le club des photographes ont eux aussi donné un aperçu des expositions à venir !

Vous pouvez retrouver tous les spectacles dans le programme culturel qui est en ligne sur le site de la mairie, ainsi que dans l'agenda du site ou sur les événements facebook de la page @villedevourles



Nettoyage d'automne par l'entreprise TIAMA

La société Tiama, spécialiste internationale du contrôle qualité des emballages en verre (bouteilles, bocaux, fioles) a participé au WORLD CLEAN UP day, sur la commune de Vourles.



Qu'est-ce que le World Cleanup Day ?

Cette animation mondiale consiste à donner un peu de son temps pour nettoyer collectivement une zone géographique choisie. Pour Tiama, ce choix s'inscrit dans une dynamique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) déployée plus officiellement depuis fin août 2021.

Pourquoi Vourles ?

Tiama étant internationale, nous avons lancé une opération de nettoyage dans nos filiales en Chine à Shanghai, à Maumee (Ohio) aux USA, à Vern-sur-Seiche en Bretagne

et sur Vourles, car c'est l'emplacement de notre siège social. Nous sommes arrivés à Vourles en octobre 2007 et nous déménagerons à Saint-Genis-Laval en mai 2022, car le site actuel ne permet plus de rassembler l'ensemble de nos intervenants. Nous sommes plus de 300 à ce jour.

Cet événement est donc aussi l'occasion de remercier la collectivité locale pour toutes ces années passées au sein de la commune, au travers de nos 80 collaborateurs volontaires qui se sont attelés à nettoyer tous les coins et recoins identifiés en partenariat avec la Mairie.



Journée du patrimoine vourlois

Dimanche 19 septembre, des visites guidées étaient organisées sur plusieurs sites patrimoniaux de la commune.

Les Vourlois ont ainsi pu découvrir la fresque céleste de la tour ronde de Maison Forte ; en Mairie, les toiles peintes du XVIIIe, illustrant Don Quichotte, l'esquisse préparatoire du vitrail de Jean Fusaro, présent dans l'église, le triptyque de Patrick Marquès. Le Musée Louis Querbes était également ouvert à tous. Puis en clôture de cette journée culturelle, l'orgue de l'église récemment rénové fut mis à l'honneur.

Concert "l'orgue de toutes les fêtes"

Inauguration de l'orgue de Vourles après les travaux d'entretien.

Madame Catherine Staron, Maire de Vourles, a accueilli un public nombreux, réuni en l'église Saint-Bonnet, pour le concert d'inauguration de l'orgue, en présence de Monsieur Dominique Régnier, adjoint, ainsi que la Commission culture.

Au cours d'une soirée haute en couleur, ayant pour thème "L'orgue de toutes les fêtes", l'organiste Caline Malnoury a mis en valeur avec brio, tous les timbres de l'instrument.

Ce concert proposé pour les Journées du Patrimoine a exploité toutes les facettes de l'orgue vourlois dans un répertoire à la fois religieux (Bach, Char-

pentier, célèbres gospels interprétés par Mario Hacquard) et profane : chants patriotiques, marches militaires, transcriptions de pièces symphoniques ou de musiques de scènes (Lully, Méhul, Haendel, Mendelssohn).

Des lectures surprenantes signées Hugo, Anatole France et Péguy, déclamées par Mario Hacquard, ont ponctué ce florilège dédié au roi des instruments, souvent associé à l'idée de fête et de patrimoine.

Des travaux ont été réalisés durant le mois de juin par la manufacture d'orgue Denis Londe. Construit en 2009, par les frères Desmottes, facteurs d'orgues français installés en Espagne.

Il était devenu nécessaire de procéder à une révision de l'orgue après 12 années de bons et loyaux services. Les 1 600

tuyaux de l'instrument ont tous été dépoussiérés et accordés un par un, dans le respect scrupuleux de l'harmonie initiale réalisée par Jean-Marie Tricoteaux. Ces travaux financés entièrement par la commune sont une étape indispensable dans la vie d'un orgue.

Au cours des nombreuses saisons culturelles vourloises, cette tribune a déjà accueilli des organistes de multiples nationalités : européennes et au-delà. Tous ont unanimement reconnu les qualités de cet instrument, devenu aujourd'hui un fleuron du patrimoine vourlois. Un hommage chaleureux a été rendu à toutes les personnes ayant œuvré de près ou de loin au bon déroulement de ces travaux.



CONCERT D'ORGUE L'ORGUE DE TOUTES LES FÊTES



DIMANCHE 19
SEPTEMBRE
18h - ENTRÉE LIBRE

ÉGLISE
ST BONNET

CONCERT LECTURE
CALINE MALNOURY - ORGUE
MARIO HACQUARD - RÉCITANT

concert retransmis sur grand écran - pass sanitaire exigé  Vourles

Passerelle pour l'Emploi, plus de 30 ans de savoir-faire au service de l'Emploi



Présents sur le Sud-Ouest Lyonnais, dans 8 antennes locales, Passerelle pour l'Emploi est une association regroupant environ 60 conseillers bénévoles dont 5 actuellement à Vourles*.

Subventionnée par la CCVG, et bénéficiant de subventions de l'Europe pour son action auprès des RSA du département, elle est reconnue d'utilité publique depuis janvier 2017.

À la recherche d'un emploi

Anciens salariés du privé, du public ou anciens indépendants, nos bénévoles ont vécu de nombreuses expériences dans des métiers différents et des branches d'activités variées.

La plupart ont assuré des fonctions d'encadrement et pratiqué le recrutement.

Ils ont à cœur de partager leur expérience et de vous faire bénéficier de leurs réseaux.

Pour trouver **votre premier emploi ou réussir une reconversion professionnelle**, quels que soient votre âge et votre qualification, nous pouvons vous apporter l'aide nécessaire, gratuitement et en toute confidentialité.

Nous vous offrons :

- > Une qualité d'écoute et des conseils pour
 - définir ou actualiser votre projet professionnel
 - prendre conscience de vos compétences et de votre potentiel

> Des services spécifiques :

- aide à la rédaction de CV, de profils numériques, et de lettre de motivation
- tests de personnalité et préparation à l'entretien d'embauche
- suivi personnalisé

À la recherche de collaborateurs

Nos services s'adressent également aux **entreprises locales**. Nous pouvons vous aider dans la recherche de **nouveaux collaborateurs**, en publiant vos offres sur notre base partagée « Place aux Emplois » qui diffuse sur un large territoire.

Une permanence est ouverte tous les **mardis matin dans nos locaux au-dessus de la bibliothèque**. Vous pouvez également nous contacter par mail à : passerelle.vourles@wanadoo.fr et/ou laisser un message téléphonique au 04 78 05 39 83, afin de prendre un rendez-vous.

* Si vous avez envie de nous rejoindre comme bénévole, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous accueillerons avec plaisir.

L'Antenne de Vourles

Bernadette Labeille, Michel Auroy, Georges Fillot, Gérard Laurier, Gérard Dumas
Adresse : Place de la Résistance (au-dessus de la bibliothèque)

☎ 04 78 05 39 83

✉ passerelle.vourles@wanadoo.fr

Les rencontres entreprises

Le jeudi 30 septembre a eu lieu la reprise des rencontres Entreprises.

Une quarantaine d'entre elles étaient présentes, parmi les zones d'activités vourloises des Plattes, des Eclapons et du pont à lunette. Les objectifs : permettre à la collectivité de présenter ses missions et projets dans le cadre d'échanges informatifs et conviviaux.

L'entreprise chaponnoise Proform a accueilli cette première réunion, sur l'ancien grand site de Crown qu'elle s'apprête désormais à investir.



Centre Communal d'Action Sociale

Arbre de Noël des Séniors

En raison de la crise sanitaire, le Centre Communal d'Action Sociale a dû annuler l'Arbre de Noël 2020. Fort heureusement, cette année, cette manifestation tant appréciée par les séniors aura lieu accompagnée du spectacle clownesque, burlesque et chanté, « La chorale de l'espoir », dans une salle des fêtes rénovée.

Ce repas spectacle est gratuit pour les Vourlois âgés de 70 ans et plus, et avec une participation de 28 €, pour les moins de 70 ans. Les élus et membres du CCAS assureront le transport des personnes à mobilité réduite.

Renseignements et inscriptions en mairie au 04 78 05 12 05.

Colis de Noël des séniors

La cérémonie de remise des colis aux personnes âgées de plus de 75 ans se tiendra en salle du conseil municipal, mercredi 15 décembre à 11h. Le CCAS a contacté, par courrier, 257 séniors vourlois.

Les bénéficiaires inscrits au préalable en mairie se verront remettre un colis gourmand. Ce moment de convivialité est toujours apprécié des invités et des élus.

Ce même jour, l'après-midi, les personnes âgées de l'EHPAD recevront leur colis de Noël et le samedi 18 décembre en matinée, les élus du Conseil Municipal apporteront leur panier gourmand aux personnes qui n'ont pu se déplacer en mairie.

Renseignements et inscriptions en mairie au 04 78 05 12 05.

Logement social

> Service intercommunal d'information et d'enregistrement

Conformément à la loi Alur, les Communautés de communes sont désormais les interlocuteurs privilégiés des demandeurs en matière de logement social.

Lors des permanences assurées sur la commune, un agent de la CCVG vous

informe et vous accompagne dans votre demande : fonctionnement du parc locatif social, conditions d'accès, localisations des logements, délais moyens d'attente, modalités d'attribution, constitution d'une première demande, enregistrement de votre dossier CERFA, suivi, etc...

La permanence, sur rendez-vous, se tient en salle du conseil, en mairie, les mardis matins des semaines paires, de 10h à 12h.

Contact pour une prise de rendez-vous ou un renseignement : Cindy ARAB au 07.76.82.89.07 logement@cc-valleedugaron.fr

> Truck SOLIHA

Le 27 septembre, le truck SOLIHA a fait escale à Brignais.

Aménagé en appartement avec salle de bain et cuisine recréant un décor familial, le Truck SOLIHA est un espace d'information et de formation à destination des proches aidants et des personnes en perte d'autonomie.

Les visiteurs ont pu :

- Tester ce qu'il est possible d'intégrer dans le logement (adaptation de la cuisine, de la salle de bain, équipements d'économie d'énergie et d'adaptation).
- Essayer des éléments simples de domotique et de tablettes numériques.
- Connaître les travaux envisageables dans le logement et les moyens de les financer.
- Être accompagnés gratuitement par des professionnels dans un projet de travaux.
- Découvrir les trucs et astuces permettant de faire des économies d'énergie.
- Être informés sur les dispositifs d'aides aux travaux d'économie d'énergie et d'adaptation du logement

Renseignements auprès de la CCVG (04 72 31 78 72) qui a signé une convention avec SOLIHA.

Plan grand froid - Registre des personnes vulnérables

Une veille est mise en place chaque année du 1^{er} novembre au 31 mars.

En cas de vague de froid, le CCAS compte sur la solidarité de tous pour signaler les personnes en situation de vulnérabilité, qu'elles soient âgées, handicapées, sans domicile fixe ou habitant des logements mal chauffés. Si vous avez connaissance d'une personne en difficulté, appelez gratuitement le 115.

A la demande de l'AMF sur le soutien aux personnes fragiles vulnérables, un registre des personnes vulnérables est tenu par le CCAS.

Les personnes intéressées pour s'inscrire peuvent contacter le CCAS au 04 72 82 19 75 ou ccas@vourles.fr

La Semaine Bleue

La Semaine Bleue, couplée avec Octobre Rose, s'est déroulée du 4 au 10 octobre 2021 avec pour thème national « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire ».

En préambule, la comédie "Fricotage et coquillettes" du dimanche 3 octobre a reçu un franc succès, clôturée par un goûter offert par le CCAS. En lien avec Octobre rose, des dons au chapeau ont été versés par les spectateurs.

Un nouvel atelier « Le CCAS et vous » a eu lieu pendant la Semaine bleue sur



deux séances de deux heures. Il avait pour but une information directe auprès du public âgé.

Cet atelier s'est articulé sur deux axes :

- 1) Actions mises en place par le CCAS : service de portage de repas, plan canicule et hivernal, festivités de fin d'année (colis, repas de Noël), voyage de juin, demande de logement social, mutuelle communale. Et bien sûr la Semaine Bleue.
- 2) Renseignements sur les partenaires extérieurs comme l'ADMR pour l'intervention d'une aide à domicile, entre autres ; la MDR pour l'obtention de l'ADPA (perte d'autonomie) et la Maison France Services, pour un service public de proximité.

En raison de la crise sanitaire, cette édition 2021 a connu une moindre participation des associations habituellement engagées. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) remercie les partenaires pour leur aide et leur concours, notamment les écoles Girard Desargues, Louis Querbes et l'association la Treille Vourloise.



Service de portage de repas à domicile

Ce service est proposé aux personnes vulnérables (séniors, maladie, handicap, etc). L'inscription se fait auprès du CCAS (au 04 72 82 19 75 ou ccas@vourles.fr) qui transfère la demande à la Société ELIOR en charge de la livraison et de la facturation. Le prix du repas est fixé à 6 euros et à 6.50 euros avec le souper (déduction faite de la participation communale qui s'élève à 1,478€ HT). Possibilité de menus avec régime (sans sel, diabétique).

Logement d'urgence

Des travaux de rénovation ont été entrepris dans le logement d'urgence communal et se sont terminés fin juillet. Ce logement accueille des personnes sans domicile fixe et en grande précarité suite à un accident de la vie (séparation, faillite, violences, etc). Il permet aux personnes de faire une parenthèse afin d'effectuer leurs démarches administratives (RSA, demande de logement social ou autres).

Un accompagnement régulier par le CCAS et la Maison du Rhône est mis en place lors de la mise en location dont la durée est d'un mois, renouvelable deux fois si nécessaire.

Une participation financière est demandée à l'occupant (2€ la nuitée, 3€ par personne supplémentaire).

Le logement est équipé de dix couchages et peut être loué à deux situations différentes après étude du CCAS.

Analyse des besoins sociaux par la CCGV

Une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est actuellement réalisée à l'échelle de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon.

Dans ce cadre, vous êtes invités à répondre à l'enquête en ligne sur le site de la Mairie : www.vourles.fr.

Ce questionnaire permet de mieux cerner vos attentes et vos besoins sur des thématiques variées : accès aux soins, mobilité, logement, nombre et qualité des établissements et services de soins implantés sur le territoire, accueil des jeunes enfants et scolarité...

Nous comptons sur votre participation !



Le temps d'un été, le Marché de Vourles s'est transformé !

Tout d'abord, il a changé de nom pour mieux correspondre aux produits vendus.

En effet, il accueille des producteurs de fruits, mais également de légumes, un charcutier, un fromager, un boulanger... Et depuis cette année des artisans !

Mais également, un samedi par mois, des artistes et des associations vous ont accompagnés pendant vos achats pour créer une ambiance conviviale. Vous avez entendu : Jérôme Rappo et Christian Peratonne, James'spirit et 3Play. A la buvette, les associations se sont relayées : Basket, AVF, Croix blanche.

Une nouvelle saison commence...

Place au Marché d'Hiver, ouvert tous les mercredis et les samedis de 15h à 16h.

Poisson Lune

La semaine de la Petite Enfance

Cette année « Poisson Lune » a participé pour la première fois à la semaine nationale de la Petite Enfance, sur le thème « Drôles d'Histoires ».

Reporté au mois de mai 2021, l'équipe a organisé plusieurs ateliers sur des thèmes différents : les livres avec les cartons, autour de la Savane et de la Banquise et dans le Noir. Les plus petits ont découvert et goûté des fruits et légumes, les plus grands ont confectionné des pizzas et le mois de mai s'est terminé par une joyeuse peinture collective.



De belles expérimentations, de grands moments de jeux et de joie que les professionnelles ont partagé avec les familles en vidéo.

L'animation musicale

> « Le jardin des Tintamarres »
mardi 29 juin 2021.

Les enfants ont découvert un jardin sonore.

L'artiste, Luc NIETO, dans un premier temps accompagné de sa guitare, a fait découvrir chaque instrument au cours de comptines, en faisant participer les enfants. La contrebasse a eu beaucoup de succès, les deux gongs ont procuré de grandes émotions. Les enfants ont également expérimenté l'arpège, les senza, les bâtons de pluie, les grenouilles guiro et le djembé sur lequel les plus petits sont devenus des virtuoses.



Ce fût un joli tintamarre ou chacun a pu découvrir toutes sortes de sonorités avec grand plaisir.

La cérémonie de départ

Le samedi 19 juin s'est déroulée la cérémonie de départ des enfants à l'école maternelle. Parents et enfants se sont retrouvés dans la cour de l'école pour partager un petit moment très convivial. Les enfants ont découvert avec joie et curiosité les jeux empruntés à la ludothèque d'Oullins : les Rollers Cars, la Big Ferme, la Pêche à la ligne et des jeux de lancer de balles. Étaient aussi installés des panneaux photos relatant les trois années des enfants passées à la crèche. Les enfants, pour certains un peu intimidés, ont reçu leur petit sac à dos offert par Madame le Maire, Catherine Staron et Madame Elyane Clop, adjointe à l'enfance et la jeunesse. Tous prêts pour leur première rentrée à l'école.



Le Pique-Nique et le départ d'Edith

Cette année « Poisson Lune » a organisé le vendredi 23 juillet un pique-nique dans le parc. De nombreuses familles ont

pu se rendre disponibles pour accompagner leur enfant et remercier Edith, éducatrice de jeunes enfants. Depuis l'ouverture de la crèche, c'est le premier départ au sein de l'équipe du multi accueil. Edith s'oriente vers d'autres missions dans une commune voisine. Pendant ces dix années d'adjointe de la directrice, Edith a conduit de nombreux projets, a accompagné les enfants, a soutenu les familles et l'équipe de professionnelles.



Nouvelles arrivées

Le lundi 13 septembre est arrivée Marie-Paule, également éducatrice de jeunes enfants qui reprendra les missions d'adjointe de la directrice. C'est une professionnelle qui possède de nombreuses expériences dans le domaine de la petite enfance.

Début juin, Karine a également rejoint « Poisson Lune » sur un poste d'agent social à mi-temps. Elle possède aussi une bonne expérience auprès des enfants et renforce l'équipe de professionnelles.

La rentrée

Cette année, « Poisson Lune » effectue sa dixième rentrée. En effet, le multi accueil a ouvert ses portes le 6 septembre 2011. Dès fin août les plus petits ont découvert ce nouveau lieu de vie. Une période d'adaptation, accueil progressif, permet à tous de prendre des repères sécurisants. La présence de leur parent et d'une professionnelle référente permettent d'adoucir cette première séparation. Les arrivées vont s'échelonner sur les mois suivants. Les autres enfants ont eu le plaisir de retrouver les copains après une période estivale bénéfique à tous.

Octobre, multicolore

Un peu de rose...

Cette année, la bibliothèque municipale de Vourles a proposé une journée dédiée à Octobre rose, une manifestation nationale pour sensibiliser, femmes et hommes, au dépistage du cancer du sein.

Aux côtés des toiles d'artistes locaux, les vourlois ont découvert celles réalisées dans le cadre du projet Vénus menée par l'association Europa Donna (<https://www.europadonnalyon.org/>). Celle-ci intervient dans les hôpitaux, et en dehors, pour proposer différents ateliers. L'après-midi une balade contée a été organisée dans Vourles et la journée s'est terminée par un concert, place de la Résistance, avec le groupe des Hen'tucky.

Les décorations réalisées par les enfants de l'accueil de loisirs et de l'accueil périscolaire ont pu résister au vent... quelques heures. Et comme on aime le rose, les enfants de l'accueil de loisirs ont préparé un goûter rose : des gâteaux à la boisson!



Et du numérique !

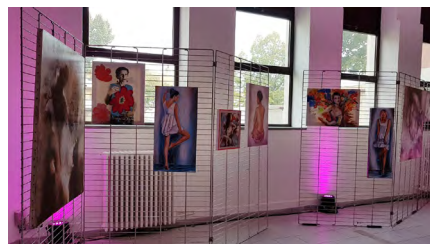
Dans le cadre des journées du numérique, la bibliothèque, en collaboration avec les structures de la CCVG a proposé différents ateliers pour sensibiliser, manipuler, réaliser, découvrir... Les enfants ont pu suivre un atelier sur la réalité augmentée ou créer leur magnet, les ados ont pu concevoir leur jeu vidéo et les adultes en apprendre plus sur leur smartphone.



Un peu de bleu...

Dans le cadre de la semaine bleue, une démonstration culinaire était proposée le jeudi 7 octobre. Au programme : gaufres salées et chantilly de chèvre frais.

Après avoir détaillé toutes les étapes de fabrication de cette recette, le chef Aurélien Deleka a invité chacun à déguster. L'occasion d'échanger autour d'une recette, ou d'une façon de faire... et pour les plus audacieux, d'essayer!

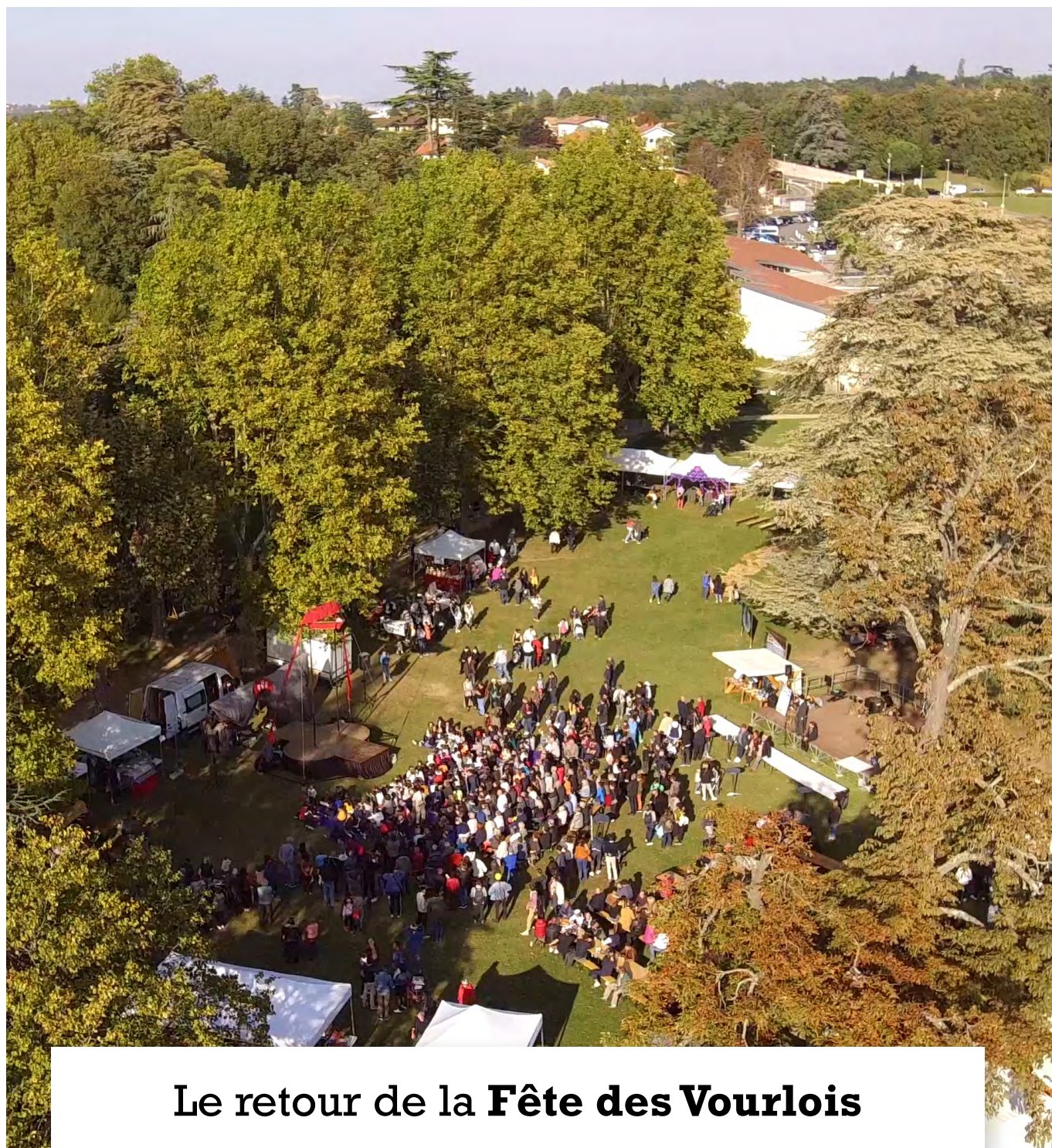


C'était également l'occasion de découvrir sur la page Facebook de la mairie le stop motion réalisé cet été par les enfants de l'accueil de loisirs : Mario confronté à une fakenews! Cette vidéo est toujours accessible.

Horaires

Octobre enfin, c'est le mois du changement d'horaire : depuis le 25 octobre, les horaires d'accueil ont été élargis et nous vous retrouvons :

- > **lundi** : 16h - 18h
- > **mardi** : 14h30 - 16h30,
- > **mercredi** : 10h00 - 12h30 et 14h30 - 17h30
- > **jeudi** : 16h00 - 18h30
- > **samedi** : 10h00 - 12h00



Le retour de la **Fête des Vourlois**

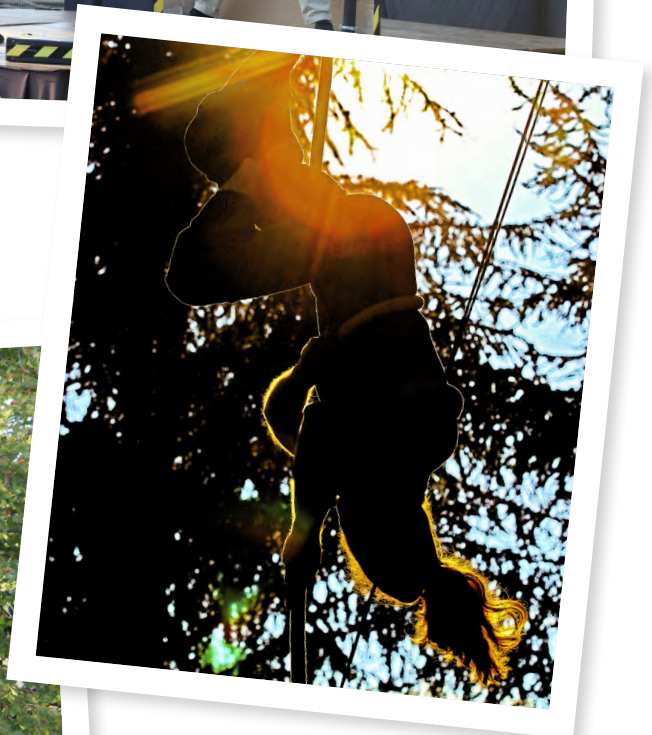
Après un an de trépigement, tant du côté des organisateurs, que des participants et du public, la Fête des vourlois a enfin pu revoir le jour.

Cette édition s'est déroulée sur une seule journée, plus de 2 500 personnes se sont retrouvées dans le parc pour applaudir les spectacles, participer aux animations, se restaurer ou bien déambuler entre les stands des brasseurs, des vigneron et des artisans. Le matin 186 personnes sont parties à la chasse au Gnolu dans le centre du village.

[Retour en images sur cette superbe journée.](#)

Les spectacles

Five Foot Finger





Chiringuito Paradise



Le chemin



Atelier ballon



Les PO'BOYS Brass band



Les animations

Atelier maquillage



Atelier cirque

Les stands





Exposition éphémère « Les toiles de Vourles » (CPV)

Projet de chorale à l'école Desargues 2021/2022

A la demande de Mme Elyane CLOP, 2^{ème} adjointe Affaires scolaires, Enfance -Jeunesse et de Mme MANEVAL, directrice de l'école primaire Girard Desargues, La Clé musicale vourloise propose la mise en place d'une chorale à l'école, financée par la municipalité et l'école de musique, selon les modalités suivantes.

Objectif: mettre en place une chorale avec la participation de chaque élève et un spectacle de fin d'année regroupant les élèves en trois chorales distinctes (par cycle), en adéquation avec les projets pédagogiques de l'école à choisir par cycle (découvrir le vivant, les animaux...).

Elèves concernés: toutes les classes, maternelles (4 classes) et élémentaires (8 classes).

Intervenante: professeure dumiste de l'école de musique - Nolwenn Guéhenneux

Durée effective des interventions: 30 minutes pour les maternelles, 45 minutes pour les élémentaires, pendant les heures de classe.

Fréquence des interventions :

11 interventions par classe, le planning reste à mettre en place en coordination avec Mme MANEVAL et l'intervenante de l'école de musique, en mixant des périodes d'un cours par semaine par classe et des périodes de regroupements par cycle.

Spectacles (en fonction des possibilités de l'école et des élèves) :

- > Possibilité de faire chanter un cycle pour les vœux du maire,
- > Possibilité de faire le spectacle de fin d'année samedi 21 mai, à la salle des fêtes, avec l'école de musique (chorale de l'école de musique, chorale de la maison de retraite),
- > Fête de l'école,
- > Fête de la musique

Groupe Scolaire Girard Desargues

Une rentrée pas comme les autres

En raison d'importants travaux, l'école Girard Desargues a vu quatre de ses classes faire leur rentrée à Maison Forte.

La rentrée s'est très bien déroulée. Les enseignants et leurs élèves ont pris leurs marques dans ce bel environnement.

Pour cette nouvelle année, de nombreux projets en perspective: théâtre et mythologie pour les CM2, découverte des oiseaux en lien avec la biodiversité pour les élèves de maternelle; des partenariats et des rencontres pour vivre des expériences enrichissantes: le collège Paul d'Aubarède, le Théâtre La Mouche, le Patadôme... Grâce à toutes ces actions, l'équipe enseignante formule l'espoir d'une année réussie pour tous.

Girard Desargues : une scène musicale en partenariat avec l'école de musique



> **Fin d'année scolaire 2020-2021 :** à l'initiative d'une professeure de l'école de musique, des élèves ont donné un concert à leurs camarades de la maternelle, aux CM2. Tout le public était ravi devant la maestria de nos jeunes instrumentistes. Nous tenons à les féliciter et les remercier pour leur belle prestation.

> **Pour l'année à venir :** création d'une chorale d'école pour tous les niveaux de classes. Projet construit à l'initiative de l'équipe pédagogique avec la participation de Mme Guéhenneux professeure de chant. M. Rappo, directeur de l'école de musique a encouragé ce partenariat qui va bénéficier d'un cofinancement entre la mairie (80%) et l'école de musique de Vourles (20%). L'équipe pédagogique fonde beaucoup d'espoirs sur ce nouveau partenariat.

Association des Parents d'Elèves G. Desargues

Une fin d'année clôturée dans les rires des écoliers

Cette année 2020/2021 a été pour nos enfants une année particulière. La COVID rendait difficilement envisageable une fête d'école telle que nous les avons connues. Toutefois, il a semblé important aux parents de l'APE de clôturer cette fin d'année par un évènement festif et quoi de mieux qu'un spectacle de clowns bricolés pour faire rire les écoliers !

Avec la participation de l'équipe pédagogique et la bienveillance de l'équipe municipale, la cour s'est parée de ses plus belles guirlandes et de sa machine à bulles. Devant les yeux émerveillés des enfants, Bricolo et Mecano de la compagnie Ziganime nous ont présenté leur garage à vélo et leurs drôles d'engins roulants. Près d'une vingtaine d'engins bricolés à partir de vélos recyclés ont permis les acrobaties les plus folles. Toutes les actions organisées par l'APE (vente de fromage, d'essuie-mains personnalisés, tombola...) ont permis le financement de ce spectacle ainsi que les projets développés en partenariat avec l'équipe pédagogique (petites bêtes, jeux en anglais, planétarium...).

Nous remercions les parents des enfants de l'école Girard Desargues. Continuez à soutenir l'APE comme vous le faites !

La mairie de Vourles s'est également associée à cette journée, spécialement pour les écoliers de CM2 dont c'était la dernière année à l'école Girard Desargues. Madame le Maire, Catherine Staron, et Madame Clop ont réuni les élèves de CM2 pour les complimenter sur leur scolarité et les féliciter pour leur entrée en sixième. Afin de les encourager à lire, chaque enfant de CM2 s'est vu offrir par la mairie un bon cadeau à la librairie de Brignais « Murmure des mots ». L'APE leur souhaite une belle rentrée en 6^{ème} !

L'association continuera à solliciter les parents au travers de différentes actions afin de maintenir les financements des projets pédagogiques.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, pour aider ponctuellement ou un peu plus, ou simplement si vous souhaitez partager vos idées, n'hésitez pas à nous écrire à ape.vourles@gmail.com.



Groupe scolaire Louis Querbes

À l'école et au collège Louis Querbes, les équipes et les élèves sont revenus avec un bel enthousiasme, pour vivre une année riche en projets.

À l'école

Au-delà des programmes d'enseignement, il nous paraît essentiel d'éduquer nos élèves sur des compétences transversales. Ainsi, cette année, des projets ancrés depuis quelques années maintenant se poursuivent, d'autres se dessinent :

> **Education à l'environnement** : tri sélectif, recyclage de papiers, piles et outils d'écriture, compost, jardinage avec les plus jeunes, élevage de 6 poules vivant en liberté dans l'école, goûter zéro déchet le soir après la classe... Chacun prend sa part, adulte et enfant, pour appliquer au mieux la règle des 3 R : Réduire, Recycler, Réutiliser.



Nos petits jardiniers

> **Education à l'histoire et à la mémoire** : Au-delà de l'enseignement de l'histoire en classe, nous souhaitons que nos élèves découvrent leur patrimoine proche, leurs racines pour construire une mémoire collective autour de valeurs partagées et contribuer au sentiment d'appartenance commune : le vivre ensemble. Deux projets vont se réaliser : le parcours

des Croix de notre paroisse et une visite guidée organisée par la mairie lors de la semaine bleue. Différents temps forts seront vécus par nos élèves pour leur permettre de découvrir notre histoire. Nous travaillerons entre autres sur l'école d'autrefois.

> **Education au corps et à la connaissance de soi** : les matinées commencent par des temps de réveil corporel : brain gym, danse, yoga... Les débuts d'après-midis, les élèves disposent de 15 minutes de relaxation ou de lecture. Temps très apprécié et indispensable pour se recentrer après la pause méridienne, appelé « Silence, on se détend! ».



Brain gym du matin



Dans l'année, nous proposerons aux élèves de maternelles et de cycle 2 de découvrir la **sophrologie** afin qu'ils continuent à développer leur pleine conscience et qu'ils apprennent à mieux gérer leurs émotions. Les élèves de CM1 et CM2 travailleront le théâtre avec leurs professeurs et un intervenant afin de développer une aisance orale et préparer une représentation au mois d'avril 2022.

Afin d'accompagner au mieux les professeurs dans des activités sportives variées à proposer à leurs élèves, nous avons créé des partenariats avec l'USMV sur la pause méridienne, le club Charcot (hockey sur gazon) et le TTRG (tennis de table) sur le temps scolaire.

- > **Education à l'ouverture à l'autre** : s'exprimer par des messages clairs, participer à des ateliers philo ou encore aux ateliers d'anglais sont autant de propositions qui permettent à chacun de nos élèves de se construire avec les autres dans le respect, l'écoute, le partage et la bienveillance.
- > **Education au goût de l'effort, à s'organiser dans son travail, à être plus attentif** : des ateliers méthodologiques destinés aux élèves de cycle 3 seront menés sur la pause méridienne pour apprendre à s'organiser, découvrir les intelligences multiples pour mettre en place des stratégies gagnantes pour travailler plus efficacement, apprendre à être attentifs ou encore découvrir des mécanismes de communication bienveillants et efficaces comme les 4 accords Tolèques.
- > **Education à être solidaires** les uns envers les autres dans nos actes au quotidien, mais aussi lors de collectes de denrées alimentaires pour des associations lors de nos temps d'Avent et de Carême.

Tennis avec l'USMV



Au collège

Les équipes accompagnent nos jeunes collégiens à devenir des adultes responsables de demain. L'accompagnement se poursuit encore cette année par des projets qui font partie du paysage des jeunes et d'autres qui se mettent en place :


- > **Education à l'Environnement** : Les élèves et les équipes repensent cette année le tri sélectif dans la cour et les salles de classe, la classe Archimède continue à entretenir le jardin planté l'an dernier, et les élèves seront sensibilisés au recyclage et à la réutilisation d'objets, par l'intervention d'une responsable de ressourcerie.
- > **Education à l'histoire et à la mémoire** : nos élèves vont se rendre dans le Vercors afin de découvrir les grands moments et lieux de la Résistance. Ils auront également l'occasion en fin d'année, de se rendre sur les plages de Normandie et découvrir une page de l'histoire donnant ainsi vie et sens à leurs cours d'histoire.
- > **Education au goût de l'effort et de l'organisation dans son travail** : les équipes accompagnent leurs élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} dans l'apprentissage de méthodes de travail, permettant à chacun d'être responsable de sa scolarité, en travaillant sur les différentes intelligences et les neurosciences.
- > **Education à l'ouverture aux autres** : des moments d'échanges lors des heures de Vie Chrétienne permettent aux élèves de se découvrir afin de mieux vivre ensemble. Une proposition élargie en langues vivantes cette rentrée, avec l'ouverture de la 3^{ème} Boost English et une préparation à la Certification en Italien qui vient étoffer les propositions en Allemand et en Anglais, permet à chacun et chacune de s'ouvrir sur le monde. La Journée des Talents permet également aux élèves de montrer à tous leurs projets de classe et les belles réalisations : spectacles, livre du collège – This is Querbes-, activités et sorties, ...
- > **Éducation à la Responsabilité** : le Conseil des collégiens (dont les membres sont tous volontaires) est toujours très actif et les idées foisonnent pour améliorer le quotidien de tous, adultes comme élèves. De nombreuses collectes tout au long de l'année sont également prises en charge avec beaucoup de sérieux par tous les élèves.

Vous pouvez également consulter notre site internet pour tout renseignement ou inscription au collège (dès la mi-septembre) ou à l'école (après les vacances de la Toussaint). Des films vous permettent de découvrir nos sites et nos projets.

CONTACT ÉCOLE :

Mme Véronique BERTONNEAU, chef d'établissement
 ecole@lquerbes.fr

CONTACT COLLÈGE :

Mme Agnès MOULIN, chef d'établissement
 college@lquerbes.fr

Tennis de table Rhône Garon

Le club de Tennis de Table Rhône Garon (TTRG) couvre les communes de Charly, Millery, Vernaison et Vourles.

Le club propose des créneaux différents pour ses adhérents, quel que soit leur niveau de pratique, leur sexe et leur âge. Les séances sont animées par un entraîneur diplômé. Les entraînements se déroulent principalement dans une salle spécifique sur la commune de Charly (117 rue des Peupliers).

Le club organise également un service d'accompagnement scolaire le lundi à Charly (Ecole des tilleuls et St Charles), et le mardi à Vourles (Ecole Girard Desargues et Ecole Louis Querbes). L'entraîneur récupère les enfants à la sortie des écoles et les emmène jouer et découvrir la pratique du Tennis de Table à la salle omnisports.

Venez découvrir et rejoindre un club dynamique en bénéficiant d'une séance d'essai si vous le souhaitez!

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter M. Dominique MOINE, le Président, au 06 63 26 95 19 ou par e-mail à president@ttrg.fr ou encore sur notre site www.ttrg.fr.



ATTILA répare et entretient vos toits



- Interventions sur tous types de toits
- Professionnels & particuliers

ATTILA Lyon Sud
lyonsud@attila.fr
04 37 57 67 10



Nous défendons votre Capital-toit



Echappées vourloises en principauté d'Andorre

Du 1^{er} au 8 juillet, une quarantaine d'adhérents d'Echappées Vourloises s'est rendue en Andorre pour découvrir cette très belle région de la montagne pyrénéenne.

Deux guides étaient à la disposition du groupe et ont permis de réaliser des randonnées à la portée de tous.

Un après-midi à la Caldéa, l'un des plus grands centres aquatiques d'Europe, a agréablement apaisé quelques douleurs musculaires.

Un grand beau temps est venu conforter la réussite de ce séjour, ainsi que bonne humeur et convivialité. Andorre, ce n'est pas que des alcools et des cigarettes bon marché!

D'autres séjours sont prévus fin 2021, tel que le sentier catalan d'Argeles à Cerbère, ainsi que la Traversée de la Réunion.



Tennis club vourlois

Et si je testais le tennis cette année : nouvelle saison tennistique 2021-2022

Flash inscription saison 2021-2022

Nous tenons d'abord à remercier nos fidèles Vourlois pour votre inscription au Tennis Club. Avec plus de 160 adhérents cette année, nous vous réservons, si le pass sanitaire le permet, de multiples activités pour des moments sportifs et conviviaux.



Si vous n'êtes pas encore inscrit(e), grâce à notre nouveau système d'inscription en ligne, il vous suffit d'aller sur le lien suivant : <https://ballejaune.com/inscription/tennisclubdevourles>.

Une fois inscrit sur le site BALLE JAUNE, nous vous rencontrons au club pour vous faire visiter les lieux et vous remettre un badge et toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la saison.

Flash stage multi-activités de la toussaint

Un stage multi-activités a eu lieu du 1^{er} au 5 novembre 2021 :

- > Stage enfant (de 7 à 18 ans) : 180 € la journée (possibilité uniquement le matin : 95 €)
- > Stage adulte (+18 ans) : 70 € 3 jours d'entraînement de 19h à 20h30 (possibilité uniquement un jour : 35 €).

Contactez-nous pour les prochains.

Flash pass sanitaire

Le pass sanitaire est obligatoire à compter du 30 septembre 2021 pour toutes les personnes de plus de 12 ans.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR NOS TARIFS :

 tennisvourles@gmail.com

 <https://tennisvourles.wixsite.com/tennisclubdevourles>

L'Union Sportive Millery Vourles



Nouveau, ateliers yoga Kundalini sur Vourles

Catherine Bordes de l'association le Yogi vous propose des cours de yoga Kundalini hebdomadaires à la salle des fêtes, les jeudis de 19h à 20h30 et des ateliers sur certaines dates, le samedi matin de 9h30 à 12h.

Ces ateliers sont des moyens d'approfondir la pratique mais aussi une opportunité de la découvrir. Un bon moment de détente, de partage, de découverte, de lâcher prise avec en fin de matinée une relaxation au son du gong. Le tarif est de 15€ pour les élèves et de 20€ pour les personnes extérieures.

Les dates :

- > Ancienne salle du conseil, à Maison Forte, le samedi 27 novembre,
- > Salle des fêtes, les samedis 29 janvier, 26 mars et 25 juin.

Inscrivez-vous :

- leyogicatherinebordes@gmail.com
- 06 10 84 68 63

Les Mercredis « USMV »

Lancés depuis mi-mai, les « Mercredis USMV » rassemblent déjà une quinzaine de jeunes.

Cette journée se décompose en plusieurs temps pour chaque participant : une aide aux devoirs (ou activités pour les plus jeunes), une activité sportive (hors football), l'entraînement de foot et un temps libre (jeux, ...).

Encadrée par des éducateurs du club, et orchestré par David Sonnevile, cette journée se révèle être un vrai moment de partage et de développement pour les participants, mais également pour les parents, le moyen d'éviter « la course » du mercredi. N'hésitez pas à prendre contact pour inscrire vos enfants.

**Les Mercredis
USMV**

Tous les mercredis à partir du 01/09

Au complexe sportif
Richard Vitton
de Vourles

Tarifs licenciés:
Matinée : 8€
Journée : 12€

Tarifs non-licenciés:
Matinée : 10€
Journée : 14€

- ✓ Déjeuner et goûters tirés du sac
- ✓ Pour vos enfants nés entre 2016 et 2011
- ✓ Ouverture à 7h30 / fermeture à 17h30

Activités :

- Aide aux devoirs
- Thématiques éducatives en lien avec le sport
- Différentes activités sportives

Pour plus d'informations : Olivier Dumas 06.61.14.78.84
David Sonnevile : 06.60.48.78.43

Tournoi U15 du 4/09

Début septembre, le club a organisé son traditionnel tournoi U15 pour lancer la saison. Cette année, le plateau était très alléchant avec des clubs prestigieux tels que l'Olympique Lyonnais, l'AS Saint Etienne, l'Olympique Valence (Vainqueur final) ou encore la section foot de Nîmes. Nos jeunes joueurs se sont bien défendus avec une très belle 4^{ème} place et des victoires face à l'ASSE et Nîmes ! Madame le Maire était présente afin de féliciter nos bleus.

Résultats sportifs début saison 2021/2022

La saison a plutôt très bien débutée pour notre club. Les séniors sont qualifiés pour le 3^{ème} tour de la coupe de France tout comme les U18 également qualifiés pour le 2^{ème} tour de la coupe Gambar-della.

En championnat, seules les équipes évoluant en ligue ont repris le chemin de la compétition officielle avec des victoires encourageantes pour les séniors R3, U20 R1, U15 R2 et une seule défaite pour les U16 R2.

Le championnat district a repris le week-end du 17-18/09.

- us-millery-vourles.footeo.com
- [us_milleryvourles](https://www.instagram.com/us_milleryvourles)
- [US Millery Vourles](https://www.facebook.com/USMilleryVourles)
- [USMV TV](https://www.youtube.com/USMVTV)

Comité de jumelage

Malgré la pandémie, le Comité de Jumelage est toujours là ! Nous savons que nos amis italiens n'attendent qu'une chose : que nous puissions revenir chez eux... et inversement, qu'ils puissent à nouveau nous rendre visite.

Comme il n'existe pas en Italie de statut d'Association loi 1901, et pour maintenir la « dynamique », les membres du Comité italien se sont reportés sur le social, en soutenant par des livraisons de fruits et légumes, 27 familles nécessiteuses de la commune d'Arquà Polesine.



Du côté français, nous avons participé le samedi 4 septembre dernier au Forum des Associations. L'enthousiasme pour les cours d'italien semble intact puisque nous avons espoir de maintenir les 4 niveaux de cours déjà existants :

> « Débutants » et « Avancés » le mardi soir avec Gaëtan ;

> « Perfectionnement » et « Conversation » le mercredi soir avec Francesca.

Pour toute personne intéressée, il reste des places disponibles... Il suffit, pour s'inscrire, de se rendre sur le site « jumelage-vourles.com », et de laisser un message dans la rubrique « contact » du menu. Vous pouvez également contacter le 06 81 09 61 08 pour tout renseignement complémentaire.

Autre façon de bien redémarrer, notre association :

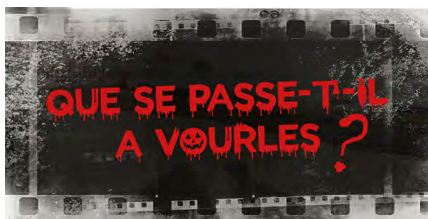
> comme tous les ans, nous organisons, peu avant le 8 décembre, notre vente annuelle de panettones. Dès que la fabrique italienne nous aura communiqué les parfums, nous ouvrirons les réservations sur le site ci-dessus.



D'autres projets sont en gestation, mais en raison des circonstances, nous préférons ne pas nous projeter trop loin !

Comédies musicales vourloises

L'association des Comédies Musicales de Vourles prépare, après deux ans d'interruption forcée, un nouveau projet : un film musical !



Les adhérents de l'association, guidés par Claire Dariol, se lancent dans une création originale de comédie musicale filmée.

L'intrigue place la commune de Vourles au cœur de mystérieux événements. Une bande de copines se met en tête de résoudre cette série de mystères en parallèle de l'enquête officielle. Qui est au cœur de la machination ? Que se passe-t-il à Vourles ?

Le film intégrera des chansons et des danses enregistrées sur la scène du théâtre de Vourles. De nombreuses surprises et clins d'œil à l'univers de Tim Burton attendent les futurs spectateurs.

Pour nous suivre :

 [Comédie-musicale-Vourles](https://www.facebook.com/Comedie-musicale-Vourles)

AVF

Association Vourloise des Familles

Les activités ont repris courant septembre.

Nous avons intégré la salle des fêtes totalement rénovée pour le cours de Zumba. Il reste des places pour le modern'jazz, le street dance, le lindy-hop, salsa, rock, flamenco, tango. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, une séance d'essai est possible pour toutes les activités. Vous pouvez retrouver toutes les activités artistiques, culturelles et l'ensemble du panel de danse sur le site internet : www.avf-vourles.fr. Nous proposons durant les vacances scolaires une semaine de stage « Arts du Cirque », pour les enfants à partir de 4 ans : du 14 au 18/02/2022.

Renseignements et inscriptions à

 contact@avfvourles.fr

La palette Vourloise

Quelques nouvelles de la Palette Vourloise que vous n'avez pas retrouvé au Forum des Associations du 4 septembre dernier.

L'année dernière a été difficile pour tous, associations comprises (confinements, mesures sanitaires renforcées). Les travaux du groupe scolaire ont conduit à la réquisition de la salle de peinture de Maison Forte et son transfert vers la salle Jean de Pascal, moins spacieuse et moins bien équipée, malgré l'investissement de la commune à trouver une solution de remplacement optimale. Malgré ces péripéties, tout était prêt pour la rentrée de septembre... malheureusement un professeur a quitté l'association, et l'autre ne pourra pas utiliser son bras pendant plusieurs mois. Difficile dans ces conditions d'entrevoir une possibilité de reprise sereine. **C'est pourquoi nous avons décidé de reporter la reprise des activités picturales de l'association à la rentrée 2022/2023.** Je l'espère dans un esprit apaisé et avec de nouveaux professeurs !

La Clé Musicale

La rentrée a démarré en « fanfare » par un spectacle en live de la chorale adultes et de groupes d'ateliers pop / rock. Ce spectacle a eu lieu lors de la présentation de La Saison Culturelle Vourloise le 10 septembre, dans la nouvelle salle des fêtes.

Cette année, l'école de musique a la volonté de continuer son ouverture sur l'extérieur avec des enseignants qui iront encadrer des **projets de chorale** à l'école primaire, mais aussi à l'Ehpad.



Un **atelier JAM** se met en place tous les vendredis soirs de 20h à 22h, pour permettre aux musiciens en herbe et aguerris de se rencontrer afin de monter ensemble des morceaux. La participation à cet atelier nécessite juste une adhésion à l'école de musique.

Enfin, des **ateliers d'écriture et de composition de chansons** sont proposés pour les ados et les adultes.

Au niveau des enseignants, Juliette et Medhi nous quittent pour poursuivre des projets personnels. Nous les remercions pour leurs belles années de présence et accueillons les nouveaux enseignants :

- > Simon Chereau, professeur de guitare et d'ateliers dont le nouvel atelier JAM,
- > Cyrille Savoi : professeur de Saxo, Harmonica et flûte traversière,
- > Nolwenn Guéhénneux : professeur de FM (Formation Musicale) et chant, professeure des chorales à l'école et à l'Ehpad.

Quant à Jérôme Rappo, il devient Directeur Polyvalent avec notamment la responsabilité de la coordination pédagogique.

Enseignements proposés par l'école

L'école garde pour la rentrée 2021, son objectif d'accessibilité au plus grand nombre, d'approches groupales et ludiques pour les premiers pas dans la musique. Pour cela, le partenariat avec l'école de Brignais se poursuit avec des cours collectifs originaux à prix abordables.

Les enseignements :

> Les premières notes / pour les P'tits :

Eveil Musical (4-7ans) : une première approche ludique et sensorielle de la musique.

> Premiers pas musicaux (7-11 ans) :

Il s'agit d'une première approche naturelle et instinctive de la musique et des instruments. Celle-ci donne la possibilité aux enfants débutants qui n'ont pas encore choisi d'instrument, de venir pratiquer et découvrir les différentes familles d'instruments par le jeu en orchestre.

> Parcours Instrumental Classique et Musiques Actuelles (ados et adultes) :

Cours individuel hebdomadaire de 30 min + une pratique collective offerte.

> Autres pratiques Musiques Actuelles (Ados et adultes)

- Ensembles vocaux 12/15 ans, 16/19 ans, et adulte,
- MAO (Musique assistée par ordinateur),
- Pratique d'accompagnement guitare en collectif,
- Parcours à la carte,
- Cours individuels à la carte (pack de 5 cours de 30 min),
- Groupes en semi-autonomie : s'adresse aux groupes déjà constitués souhaitant bénéficier du suivi d'un professeur d'atelier, tous les 15 jours,
- Groupe JAM : tous les vendredis soirs de 20h à 22h. Adhésion requise.

Des stages variés seront proposés pendant les vacances scolaires ou les week-ends.

Projets avec le Réseau des écoles de musique et les conservatoires du Sud-Ouest Lyonnais (réseau SOL)

La Clé Musicale Vourloise participe aux actions menées par le Réseau SOL. Elles ont pour objectif de favoriser la rencontre des élèves entre les différents établissements du réseau.

Les stages proposés sont très variés et peuvent satisfaire de nombreux profils d'élèves tant en musique classique qu'en musiques actuelles. Retrouvez l'offre de la plaquette sur notre site.

Le Projet Debussy continue et permet aux quatuors à cordes des écoles de travailler avec le Quatuor Debussy pour jouer tous ensemble, lors d'un concert.

Événements musicaux

> **Concerts au Théâtre de Maison Forte Jam Version (Groupes adultes) :** 4 décembre

> **Des scènes ouvertes sont également prévues à la médiathèque et à l'Ehpad**

CONTACTS


Bureau :

- > **Christian Perratone (Président intérimaire) :** 07 88 39 65 29
- > **Juliette Kaieser (Trésorière) :** 06 70 72 89 84
- > **Pascale Lotteau (Communication) :** 06 86 72 88 68
- > **Lise Le Garff :** 04 78 05 51 74

Coordinateur :

- > **Jérôme Rappo :** 07 61 98 08 19

 laclemusicale@gmail.com

 <http://laclemusicale.wixsite.com/vourles>

 La Clé Musicale

Coulisses de Maison Forte

Une rentrée réussie pour Coulisses de Maison Forte avec de nouveaux adhérents jeunes et adultes, la reprise des représentations des spectacles de la Troupe, des participations à des festivals et plein de projets. Nul doute que cette année sera placée sous le signe du théâtre !



Une rentrée active

- > **Les Ateliers Jeunes** ont repris leurs activités. Allier loisir, pédagogie et créativité, c'est toute l'ambition de Monic Curat qui accompagne avec enthousiasme ces comédiens en herbe. Rendez vous fin juin 2022 pour leurs spectacles de fin d'année!
- > **L'Atelier Adulte** joue les prolongations pour les inscriptions. Si vous avez envie de reprendre ou de découvrir le théâtre, nous vous attendons. C'est tous les jeudis soirs à 19h30.
- > **La Bande d'Improvisateurs de Vourles** se réunit tous les lundis soirs. Ils nous préparent une surprise en janvier 2022 et les 8 et 9 avril 2022... *retrouvez les infos dans notre agenda!*

« Tardieu à Coulisses », le dernier spectacle de la Troupe, surfé sur le succès.

Le détective Dubois-Dupont et ses acolytes ne savent plus où donner de la tête.

Les 25 et 26 septembre, nous les avons applaudis à Vourles. Le 8 octobre, c'est le public lyonnais du Festival Amateur de Théâtre de Lyon qui a été conquis par l'originalité et l'humour de leur spectacle. Forts de ce succès, ils ont participé le 29 octobre au Festival Terre de Scènes de Villefranche sur Saône. Chapeau les artistes!

Les évènements à ne pas rater!

« Six Personnages en quête d'auteur » de Luigi Pirandello, la nouvelle création de la Troupe vous dévoile son dernier épisode « les mystères de la création artistique » avant de vous retrouver du **16 au 20 mars 2022**. Ici Pirandello déjoue les perspectives habituelles. Il ne pose pas le problème de la création en termes d'inspiration. Dans le cas présent ce n'est pas l'auteur qui est en manque d'inspiration, d'histoires à raconter ou de personnages, mais bel et bien l'inverse: les six personnages sont à la recherche d'un auteur.

Les Stages à Thème, la nouveauté 2021 - 2022

Soucieux de vous proposer la meilleure formule pour vous permettre de pratiquer le théâtre, Coulisses de Maison Forte organise, à compter de cette année, des Stages à Thème: 1 thème sur 4 séances le mardi et 4 semaines consécutives avec 1 intervenant professionnel sur sa spécialité.

- > 10, 16, 23 et 30 novembre 2021 : Le corps en mouvement – Fabrice Taponard
- > 4, 11, 18 et 25 janvier 2022 : Le chœur dynamique de construction – Jérôme Rivier
- > 2, 8, 15 et 22 mars 2022 : Clown et burlesque
- > 3, 10, 17, 24 mai 2022 : Construction d'un personnage – Véronique Vallet

L'agenda

- > **Janvier 2022** : Spectacle des BIV
- > **16 au 26 mars 2022** : Six personnages en quête d'auteur, Luigi Pirandello
- > **8 et 9 avril 2022** : Festival d'improvisation
- > **15 au 19 juin 2022** : Spectacles Jeunes
- > **20 au 26 juin 2022** : Spectacles Adultes et BIV

Suivez toute notre programmation sur Facebook, Instagram et notre site internet

CONTACT

Coulisses de Maison Forte
2, rue des Vallières - 69390 VOURLES

☎ 04 78 56 83 37 / 06 18 69 27 44

✉ coulisses.mforte@free.fr

Et toute l'actualité sur :

<http://coulisses.mforte.free.fr/>
<https://www.facebook.com/coulisses-demaisonforte>
<https://www.instagram.com/coulissesdemaisonforte/>

Animations culturelles

La nouvelle saison culturelle est lancée !

L'équipe municipale a présenté aux Vourlois, le programme en avant première, le vendredi 10 septembre, dans la salle des fêtes entièrement rénovée. Au menu, des spectacles en direct, des vidéos, des toiles photos et peintures exposées, suivi d'un pot convivial avec les artistes. Un nouveau rendez-vous annuel pour démarrer la saison culturelle de manière festive.

Les spectacles à ne pas manquer !

Pour cette saison, le groupe culturel a souhaité créer une programmation variée avec une ouverture sur les enfants et les adolescents / jeunes adultes : certains offerts par la municipalité, d'autres inédits payants et la reprogrammation des spectacles phares des années précédentes.



> Ladislava

Date : **21 novembre à 15h**

Genre : Musique

Lieu : Théâtre de Maison Forte

Mail : communication@vourles.fr

Site internet : www.weezevent.com/ladislava

Tarif adulte : 15€ - Tarif enfants (-12 ans) 12€



Accompagnés de leur roulotte, ils proposent un voyage de la France aux Balkans. Elle aux vents et lui aux cordes, ils vous feront découvrir l'histoire de la musique tzigane. À travers des scénettes alliant chant, musique et déclamation, vous suivrez l'histoire de Ladislava.

> Père Noël Féerie

Date : **12 décembre à 15h**

Genre : Comédie musicale

Lieu : Salle des Sports

Mail : communication@vourles.fr

Site internet : www.vourles.fr

Tarif : Entrée libre



Cette comédie musicale à destination des enfants vous entraînera dans le voyage féérique d'Emma qui veut remettre sa lettre au Père-Noël. À travers son voyage, elle rencontrera de nombreux amis : oui-oui, les minions, happy-feet, mowgli, raiponce et bien d'autres...

Du chant, de la danse, des acrobaties, des lasers, des machines à neige... Tous les ingrédients pour faire rêver petits et grands.

> Temps de Noël et oeuvres célèbres

Date : **12 décembre à 18h**

Genre : Concert d'Orgue

Lieu : Eglise Saint Bonnet

Site internet :

www.vourles.fr

Tarif : Entrée libre

Ce concert alliera la trompette de Marc Chevalier à l'orgue de Vourles et la voix de la soprano Sophie Lou. Le programme sera inspiré par les chefs-d'œuvre du patrimoine musical : l'Ave Maria à Mozart en passant par du Negro spirituals.



Retransmission sur grand écran.

> **Et pendant ce temps Simone veille**

Date : **Samedi à 22 janvier à 20h30 et dimanche 23 janvier 2022 à 17h**

Genre : Théâtre

Lieu : Théâtre de Maison Forte

Réservation : 06 21 63 73 94

Tarif adulte : 15€ - Tarif enfants (-10 ans) 12€

De Hélène Serres, Bonbon, Corinne Berron, Vanina Sicurani et Trinidad

Mise en scène : Véronique Vallet du Collectif Les Zondits

Avec : Giselle Dubost, Martine Simonin, Mary Valette et Véronique Vallet

Quatre générations de femmes se succèdent durant ce voyage dans le temps qui s'étend de la lutte pour l'avortement à la procréation médicalement assistée.

À travers des scènes de la vie quotidienne et des parodies de chansons, elles retracent avec l'aide d'une conférencière pétillante, l'évolution de la condition féminine en France.



> **Jayne Luka et Léman**

Date : **Samedi 5 février à 20h**

Genre : Concert Pop/Rock

Lieu : Salle des Fêtes

Tarif adulte : 12€ - Tarif enfants (-12 ans) 8€

Ce concert regroupe deux jeunes talents locaux : Jayne Luka qui mêle des styles électro, deep house, urbain... et Léman qui joue un son électro rock. Ces deux formations au style bien tranché vous entraîneront sur des rythmes actuels et dansants.



Retrouvez la plaquette de la nouvelle Saison culturelle sur vourles.fr et à l'accueil de la mairie. Réservation sur le site de la mairie ou auprès des troupes.



stéphane
plaza
immobilier



2 agences à votre service :

Saint-Genis-Laval 04 82 91 32 11

Brignais 04 26 28 55 83

Vos contacts privilégiés sur le Sud-Ouest Lyonnais !

**ACHAT / VENTE
TRANSACTION**

Estimation offerte



Communauté de commune de la Vallée du Garon

MOBILITES ACTIVES

Un nouveau Schéma directeur des modes doux pour la vallée du Garon

Les élus communautaires ont arrêté, en septembre 2021, le nouveau schéma directeur modes doux de la vallée du Garon. Ce plan stratégique pluriannuel prévoit la réalisation de 70 kilomètres de nouveaux aménagements cyclables sur le territoire à l'horizon 2030.

Les élus communautaires ont fait du développement des mobilités alternatives à la voiture solo, un enjeu prioritaire du mandat 2020-2026 sur la vallée du Garon.

Cette ambition est confortée par la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 26 décembre 2019 qui renforce les prérogatives des intercommunalités volontaires.

Aussi, avec le soutien de ses communes membres, la CCVG a fait le choix de devenir, à compter du 1^{er} juillet 2021, **Autorité organisatrice des mobilités sur son territoire**, et de s'engager fortement pour le développement des mobilités, notamment des mobilités actives.

Dans cette perspective, le schéma directeur modes doux de la vallée du Garon, élaboré dès 2011, a fait l'objet d'un important travail de mise à jour.

Sécuriser les usages pour favoriser la pratique du quotidien

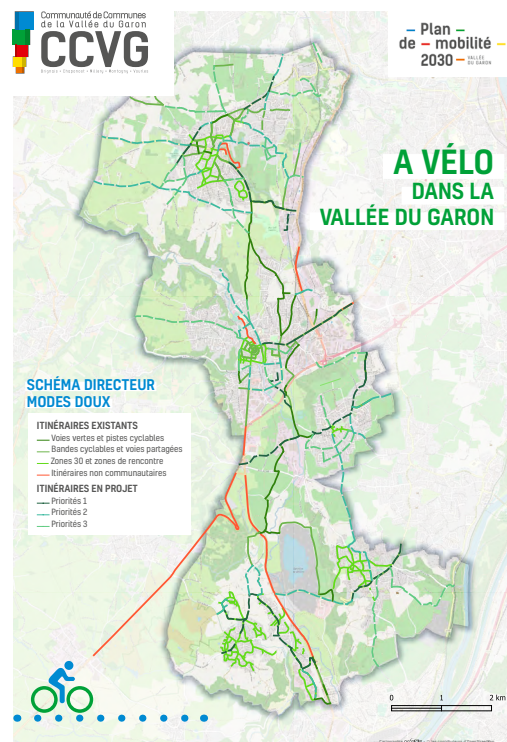
Le travail, conduit par les services de la CCVG de septembre 2020 à l'été 2021, en lien étroit avec les élus et techniciens des communes ainsi que les associations d'usagers, a permis de définir un nouveau **schéma directeur modes doux**, présenté le 28 septembre 2021 en conseil communautaire.

« La volonté des élus communautaires, réunis autour de la présidente, Françoise Gauquelin, est de favoriser le développement des mobilités actives – à pied, à vélo... - pour les petits déplacements du quotidien. Pour y parvenir, nous avons besoin de mailer plus finement le territoire, à l'intérieur même des communes, avec des aménagements permettant de mieux sécuriser ces déplacements. C'est une attente forte exprimée par les habitants, qui est apparue très clairement lors de l'enquête « vélo » que nous avons menée au printemps 2021 », indique Damien Combet, vice-président de la CCVG en charge de la mobilité.

Ainsi, pour répondre aux besoins de déplacements utilitaires de tous les jours (se rendre au travail, à l'école, aux activités de loisirs, faire des courses...), le schéma directeur intercommunal intègre les objectifs suivants :

- > Lier les pôles générateurs de déplacements entre eux, au sein même des communes ;
- > Connecter les différents itinéraires à l'axe structurant du territoire, la « Via Garona » ;
- > Atténuer les points noirs et sécuriser les secteurs accidentogènes ;
- > Connecter le réseau communautaire vers les territoires voisins (Métropole de Lyon, Pays Mornantais, Vallons du Lyonnais...)

Un travail est également engagé en vue d'harmoniser les mesures d'accompagnement à la pratique du vélo : parcs de stationnement, signalétique et jalonnement, information et sensibilisation des publics...



Retrouvez le schéma directeur modes doux de la vallée du Garon sur www.ccvalleedugaron.com rubrique « Vivre et Habiter »

Plus de 100 kilomètres d'itinéraires cyclables à l'horizon 2030

Dans chaque commune, un travail de priorisation des aménagements selon 3 niveaux a été conduit en lien avec les élus municipaux. La programmation dans le temps devra tenir compte de la complexité des aménagements à réaliser (foncier et technique).

Le schéma directeur prévoit ainsi la réalisation de 40 kilomètres de nouveaux aménagements à l'horizon 2026, pour un investissement prévisionnel de près de 5 millions d'euros.

A l'horizon 2030, l'objectif est d'atteindre les 70 kilomètres qui viendront s'ajouter aux 30 kilomètres déjà réalisés sur le territoire au cours des dernières années (période 2011/2021).

MOBILITE

Retour sur l'enquête « Le vélo... Et vous ? »

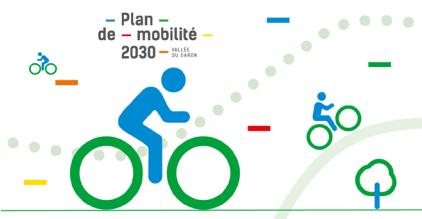
Dans le cadre de son action pour le développement des mobilités sur son territoire, la Communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG) a conduit au printemps une consultation en ligne visant à mieux connaître les habitudes et les attentes de ses habitants dans leur pratique du vélo au quotidien.



L'enquête s'est déroulée du 1^{er} avril au 21 juin 2021 au moyen d'un formulaire disponible en ligne. A la date de clôture de la consultation, 886 participations ont été enregistrées.

Les informations récoltées permettront aux élus communautaires d'affiner leur réflexion pour définir un plan d'action en faveur du développement des mobilités actives sur la Vallée du Garon.

Retrouvez les résultats de cette enquête sur le site internet de la CCVG à l'adresse suivante : <https://www.ccvalleedugaron.com/enquete-velo>.



MOBILITE

Tram-train : les engagements de Laurent Wauquiez

De retour en gare de Brignais le 14 juin dernier, le président de la Région s'est engagé à faire du prolongement de la ligne Lyon/Brignais, « la première pierre fondatrice » du futur RER Lyonnais qu'il appelle de ses vœux.



« Françoise Gauquelin, présidente de la CCVG, et les 5 maires des communes du territoire, n'ont rien manqué des annonces du président de la Région »

« C'est un engagement très fort que je prends, (...) le plus gros engagement de la Région pour les 5 ans qui viennent », a indiqué Laurent Wauquiez. « L'objectif, c'est de faire basculer petit à petit notre périmètre lyonnais dans un système de RER (...) et c'est ici que ça commence », a assuré le président réélu de la Région Auvergne Rhône Alpes. Avant de préciser sa vision de trains circulant au quart d'heure en heures de pointe, sur des amplitudes horaires élargies.

220 millions d'euros d'investissement pour une réalisation « dans les 5 à 10 ans »

Une ambition dont il a communiqué le coût. L'investissement nécessaire pour réaliser le prolongement de

la ligne vers Vourles, Millery / Montagny voire Givors est estimé à 170 M€, auxquels viennent s'ajouter 50 M€ pour organiser le croisement des trains sous le tunnel des Deux-Amants, situé entre Tassin et Gorge de Loup, condition sine qua non d'une augmentation du cadencement au quart d'heure.

« Ce sont de très gros montants », a-t-il reconnu. « Maintenant, tout dépend des co-financeurs que j'aurai à mes côtés. Nous, de toute façon, on va le faire. Maintenant, ce que j'ai besoin de savoir, c'est à quel rythme (...) Selon l'implication de la Métropole (...) et de l'Etat également (...), on oscille sur une tranche qui peut aller de 5 à 10 ans » a-t-il assuré.

Plus d'info sur :
www.ccvalleedugaron.com

TRANSITION ECOLOGIQUE

Voltalis : des économies d'énergie pour les habitants chauffés à l'électricité

La Communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG) soutient l'initiative de la société Voltalis qui propose une solution d'économies d'énergie efficace et complète.

La CCVG soutient l'initiative de la société Voltalis permettant de proposer à ses citoyens une solution d'économies d'énergies efficace et complète.

Le dispositif Voltalis est installé gratuitement dans les logements chauffés à l'électricité. Il permet de piloter les appareils électriques les plus énergivores,

comme les radiateurs et les chauffe-eaux, qui représentent jusqu'à 77 % de la consommation annuelle d'un foyer ! Ce boîtier offre la possibilité de suivre sa consommation électrique et de piloter et programmer son chauffage via une application dédiée, 100 % gratuite elle-même. Autre avantage : il s'agit d'un dispositif écologique et solidaire, qui permet de limiter le recours aux centrales thermiques polluantes lors des pics de consommation, tout en participant à la sécurisation de notre approvisionnement en électricité.

Un boîtier intelligent dédié au chauffage électrique

Cette initiative répond aux objectifs fixés par le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) élaboré avec la CCVG à l'échelle du Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL). L'installation du dispositif Voltalis permet en effet de mieux maîtriser la consommation électrique et de favori-

ser le développement des énergies renouvelables, accélérant ainsi la transition écologique en cours et pour laquelle la mobilisation de chacun est nécessaire.



Des conseillers Voltalis seront présents sur Millery à compter du 6 décembre afin de répondre aux questions des habitants éligibles et leur proposer un rendez-vous d'installation gratuit.

Pour plus d'informations ou pour prendre directement un rendez-vous d'installation du boîtier, les conseillers Voltalis peuvent être contactés au 04 56 60 87 47, à ccvg@voltalis.com ou sur le site www.voltalis.com.

EN BREF

Mobilité : des bus TCL à Brignais

Depuis le 30 août, des bus TCL de la ligne 12 (Metro B à Oullins / Saint Genis 2 via Chaponost) ont fait leur apparition à Brignais desservant notamment le centre aquatique intercommunal AquaGaron, le Briscope et la gare. Pour permettre le passage des bus, la CCVG a réalisé des travaux de recalibrage de la rue Mère Elise Rivet, où une nouvelle voie modes doux a également été créée.

Un pas important pour l'amélioration de la desserte en transport collectif du territoire pour laquelle la CCVG s'engage fortement.

Mobilités actives : la CCVG sollicite l'Ademe

Déposée mi-juin, la candidature de la CCVG à l'appel à projet « AVELO 2 » portée par l'Ademe (Agence nationale de la transition écologique), a été rete-

nue mi-septembre. Ce programme est destiné à accompagner les collectivités locales dans le développement des systèmes vélos sur leur territoire sur la période 2021-2024. Dans ce cadre, la CCVG recevra le soutien financier de l'Ademe pour la mise en œuvre de son schéma directeur des modes doux et la mise en place d'actions de promotion.

Aide à l'amélioration des logements pour les propriétaires modestes

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH), la CCVG soutient financièrement les propriétaires occupants disposant de ressources modestes dans leurs projets de travaux d'amélioration de leur logement.

Les aides mobilisables atteignent en moyenne 50 % pour les projets d'adaptation du logement (vieillesse / handicap) et jusqu'à 75 % pour les projets de rénovation énergétique.

C'est SOLIHA, association reconnue service social d'intérêt général, partenaire de la CCVG, qui accompagne les ménages pour le montage technique et financier de leur projet.

Pour toutes informations, contactez SOLIHA au 04 37 28 70 20.

Développement économique : les rendez-vous « entreprises » de la Pépinière

La Pépinière d'entreprises de la CCVG propose, tout au long de l'année des rencontres, formations, tables rondes... à destination des créateurs et dirigeants d'entreprises. Le programme est à découvrir sur www.ccvalleedugaron.com rubrique « Entreprendre ».

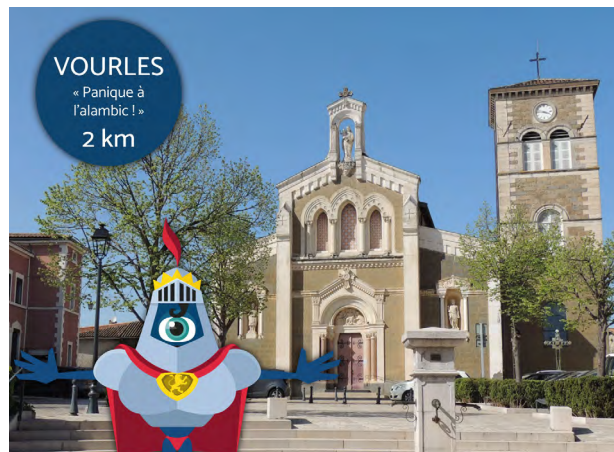
Suivez l'actualité de la CCVG sur

 www.ccvalleedugaron.com

 [ccvalleedugaron](https://www.facebook.com/ccvalleedugaron)

Office du tourisme des Monts du Lyonnais

Nouveauté : Les Gnolus débarquent à Vourles avec le parcours « Panique à l'alambic » - 1km



Lancement de 6 nouveaux parcours de géocaching Les Gnolus

Depuis 2 ans, Les Gnolus vous plongent au cœur des Monts du Lyonnais, à travers une expérience ludique de géocaching ! Cette chasse aux trésors connectée vous promet de sortir des sentiers battus et de (re)découvrir le territoire.

Munis d'un smartphone et de l'application mobile, partez à la rencontre de ces créatures déjantées, aux origines alambiquées, qui ont envahi le territoire... Votre mission ? Enrayer cette invasion en capturant tous les Gnolus !

En famille ou entre amis, osez l'aventure et arpentez les différents parcours qui ja-

lonnent les Monts du Lyonnais, soyez surpris par la richesse de notre patrimoine en partant à la recherche de ces petites créatures. A la fin de chaque balade, un Gnolu sous forme de badge est à collectionner ! Ce concept se pratique tout au long de l'année, 24h /24h ! Les parcours sont accessibles à tous, 94 % des joueurs pratiquent cette activité en famille.

3150 équipes de chasseurs de Gnolus ont commencé l'aventure et vous, ça vous tente ?

6 nouveaux parcours

A l'approche de la date d'anniversaire des Gnolus, 6 nouveaux parcours sont proposés dans les Monts du Lyonnais :

- > **Brindas** : Brindas ? C'est pas là
- > **Chevrières** : Le roi, c'est moi !
- > **Larajasse (village : Lamure)** : Opération Vinaigrette
- > **Orliénas** : Jusqu'à la dernière goutte !
- > **Savigny** : Le chat marié de Savigny
- > **Vourles** : Panique à l'alambic

Retrouvez ces nouveaux parcours sur l'application mobile des Gnolus. Pensez à faire une mise à jour pour que les parcours apparaissent. Application mobile des Gnolus disponible sur Android et iOS.

Informations :

- www.lesgnolus.fr
- Les Gnolus



- Alarmes DAITEM NF&A2P
- Vidéosécurité
- Télésurveillance APSAD P3
- Générateur de brouillard
- Contrôle d'accès
- Détection extérieure
- Domotique

A
VOURLES
DEPUIS
1999



ZA Les Plattes - 22 chemin des Ronzières - 69390 VOURLS
04 72 31 19 99 - 06 60 99 26 54 - cdelec@free.fr - www.alarme-lyon.fr

Appréhender sa feuille d'imposition de la taxe foncière 2021

Pourquoi cette augmentation globale ?

Le montant de la taxe foncière est lié à diverses variables : les valeurs locatives et les taux qui lui sont appliqués.

1) REVALORISATION FORFAITAIRE :

Chaque année, les valeurs locatives font l'objet d'une mise à jour annuelle qui relève de l'État et non des collectivités locales.

Auparavant, cette majoration annuelle était votée chaque année par le Parlement dans le cadre de la loi de finances. Depuis 2018, l'actualisation des valeurs locatives foncières est fixée par la loi (article 1518 bis du Code général des impôts, ou CGI) en fonction du niveau d'inflation constaté au mois de novembre de l'année qui précède. Pour l'année 2021, cette hausse des valeurs locatives a été fixée à 0.2 %.

D'autres facteurs peuvent conduire à une hausse des valeurs locatives :

- > Augmentation après la réalisation de travaux,
- > Suppression de certaines exonérations facultatives sur délibération des exécutifs locaux,
- > Arrivée au terme des exonérations de taxe foncière,
- > Mise à jour des bases d'imposition, effectuée par l'administration fiscale sur un territoire donné.

2) LES TAUX

> Le taux communal

La réforme fiscale continue sa progression.

Depuis 2021, la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation hormis celle des résidences secondaires. A ce jour, 80 % de la population sont exemptés de la taxe habitation pour une suppression totale en 2023.

Le budget de la commune de Vourles est témoin d'un désengagement de l'État ces dernières années. Il a en effet subi une baisse importante de la dotation forfaitaire depuis 2012, passant de 270 K€ à 0€ en 2021, soit une perte de 1 797 762 € sur la période.

Ainsi dans un contexte de crise sanitaire et économique, l'équipe municipale s'est employée à résoudre la délicate équation entre le maintien de la stabilité de la fiscalité, la baisse des dotations et le maintien des services de qualité et de proximité, tout en poursuivant des investissements en faveur du cadre de vie, dans le respect des nouvelles réglementations auxquelles la commune ne pourra se soustraire.

Aussi afin de pérenniser pour l'avenir, un niveau de service tant quantitatif que qualitatif aux Vourlois et de préserver une capacité d'autofinancement en vue d'optimiser sa politique de gestion patrimoniale (modernisation et amélioration durable du patrimoine existant), la commune a choisi d'augmenter d'un point son taux du foncier bâti. Cette hausse d'un point intervient après 15 années de stabilité des taux.

> Le taux de la CCVG : (Communauté de Communes de la Vallée du Garon)

La hausse a été décidée pour compenser les besoins de financement du territoire : nouvelle compétence mobilité – soutien aux communes membres – baisse des recettes fiscales – mesures de soutien aux entreprises pendant la crise sanitaire.

> La taxe des ordures ménagères reversée au Sitom

Le coût de la collecte et du traitement des déchets des ordures ménagères en 2021 ainsi que la mise à niveau des déchetteries ont conduit à une augmentation du taux.

> La nouvelle taxe GEMAPI

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et l'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 attribue au bloc communal une compétence exclusive et obligatoire relative à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

Cette taxe servira à financer les travaux de protection contre les crues du Garon et du Merdanson, soit une dépense de 160 k€/an.

Les autres cotisations sont destinées au fonctionnement des syndicats intercommunaux (hors compétences CCVG) ex : Syseg : traitement des eaux usées.



Cap vers la dématérialisation des autorisations d'urbanisme

A compter du 1^{er} janvier 2022, que vous soyez particulier ou professionnel, vous pourrez effectuer vos demandes d'urbanisme de façon dématérialisée.

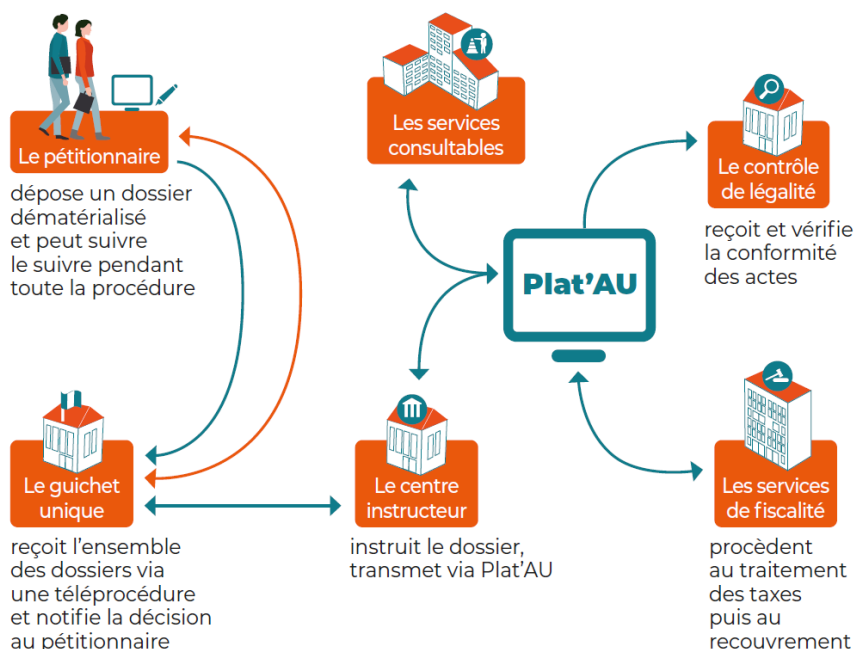
Cette évolution initiée par l'État, s'inscrit dans l'objectif de simplifier et moderniser les services publics, à l'heure où une grande partie des services sont déjà accessibles en ligne.

La dématérialisation des demandes d'urbanisme est un vaste chantier auquel se prépare la commune en lien avec le service Aménagement et Droit des sols de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG).

A compter du 1^{er} janvier 2022, toutes vos demandes d'urbanisme pourront s'effectuer en ligne via un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme. A partir de cette date, la commune sera donc en mesure de recevoir les demandes d'autorisations d'urbanisme sous forme électronique permettant ainsi une instruction plus efficace, plus sécurisée et plus économe.

Les avantages

- > Il ne sera plus nécessaire de vous déplacer ou d'expédier votre dossier en mairie,
- > Le service sera accessible en ligne 24h/24 et 7j/7,
- > Une aide en ligne sera disponible lors de la saisie de votre dossier, minimisant les risques d'erreur et rendant la procédure plus fluide et plus efficace,
- > Le traitement de votre demande sera optimisé grâce à une réduction des délais de transmission vers l'administration,
- > Le suivi d'avancement de votre dossier sera visible en temps réel,
- > Il ne sera plus nécessaire d'imprimer les dossiers et les pièces complémentaires exigées, en plusieurs exemplaires.



La simplification de la procédure

La plateforme de saisie appelée NetSVE sera accessible depuis le site internet de la mairie, qui restera le guichet unique de dépôt des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc.).

L'utilisateur pourra se connecter sur la plateforme via FranceConnect (site d'authentification géré par l'État) ou par un compte créé à partir de son adresse mail. Une fois connecté, le pétitionnaire pourra saisir les informations et transmettre les documents demandés.

Un guide d'utilisation sera accessible en cas de besoin (vidéos explicatives, aide à la sélection du formulaire, etc.).

La Communauté de Communes de la Vallée du Garon accompagne les communes

Le service Aménagement et Droit des sols de la CCVG assurera toujours l'instruction des autorisations d'urbanisme pour la commune (à l'exception des dé-

clarations préalables toujours instruites en mairie). La CCVG est en charge de la mise en place de cette dématérialisation qui se concrétisera par la plateforme de saisie appelée, NetSVE.

Cette dématérialisation ne modifie pas les compétences de chaque acteur de la chaîne, du dépôt de la demande à la fin des travaux.

Vous devez continuer à vous adresser au service urbanisme de la mairie, avant toute chose, lorsque vous avez l'intention de réaliser des travaux de construction, d'aménagement ou de démolition :

- > pour connaître le règlement applicable sur votre terrain,
- > pour vérifier si votre projet est conforme à la réglementation en vigueur,
- > pour savoir si une demande de permis ou une déclaration préalable de travaux est nécessaire.

La mairie reste le lieu unique de renseignements et de dépôt des demandes d'urbanisme qu'elle transmet au service Aménagement et Droits des sols de la CCVG.

Conseils Municipaux : Les délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2021

- > Autorisation de signature de la convention d'occupation précaire des locaux communaux par le RAMI
- > Autorisation de cession d'un véhicule communal
- > Instauration d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur
- > Groupement de commande avec la communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG) et les communes membres dans diverses familles d'achat – autorisation de signature de la convention constitutive pour la fourniture et livraison de produits d'entretien
- > Adoption de la nouvelle dénomination du Marché dit « marché de Vourles »
- > Marché de Vourles - Adoption de la Charte instituant le pôle artisanal
- > Lancement de la procédure de déclassement par anticipation du domaine public routier communal parcelle al n°298
- > Instauration d'un périmètre d'étude sur le secteur des 7 chemins

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUILLET 2021

- > Adhésion au dispositif du centre de gestion 69 sur le signalement des actes de violence de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique
- > Création de postes dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences
- > Création – suppression de postes – modification du tableau des effectifs théoriques

- > Adoption de la décision modificative n°1 au Budget principal
- > Approbation de la désaffectation des parcelles al n°299 et al n°150

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2021

- > Adoption du règlement intérieur de la salle des fêtes
- > Adoption du règlement intérieur des salles de séminaires de Maison Forte
- > Création – suppression de postes – modification du tableau des effectifs théoriques
- > Adhésion de la commune au Comité National d'Action Sociale pour le personnel communal
- > Mise en place d'une participation financière pour la protection sociale complémentaire du personnel
- > Adoption de la charte informatique
- > Adoption de la convention de mise à disposition à titre gratuit du Marché de Vourles pour des essais véhicules
- > Passation d'un contrat pour la carte achat comme modalité ponctuelle d'exécution de la dépense publique
- > Adoption du règlement de fonctionnement pour l'organisation des activités péri scolaires
- > Approbation de la subvention au titre de la DSIL rénovation énergétique 2021 pour la rénovation thermique du groupe scolaire Girard Desargues

Nouvel agent municipal

Guillaume a rejoint la commune au printemps 2021, au service Entretien des bâtiments, mais il travaille dans la fonction publique depuis 2007.

Ce qui l'a poussé à changer de collectivité, principalement les horaires qui correspondent mieux à son projet de vie (6h - 12h).

Très content d'avoir rejoint l'équipe vourloise; en plus de la bonne ambiance, il apprécie travailler dans l'école, cela donne du sens à son métier de l'ombre.



État civil



Naissances

- > **FROGER Hugo, Paul, Victor**
né le 13/05/2021
- > **ZIANI Ambre**
née le 20/06/2021
- > **DEMILECAMPS Manon**
née le 09/07/2021
- > **PLANCQ Vasco**
né le 18/09/2021



Mariages

- > **GAUCHER Renaud et BRUNO Catherine**
mariés le 12/06/2021
- > **EXBRAYAT Alexandre et VIRET Pauline**
mariés le 03/07/2021
- > **DRION Stéphane, Jean, Pierre, Michel et LESTRA Clarisse, Marie, Amélie**
mariés le 31/07/2021
- > **DECHAMBOUX Robin, Jean, Bernard et MONFORT Émilie**
mariés le 07/08/2021



Décès

- > **ADAM Veuve GAROBY Anne, Marie, Marcelle, Henriette**
décédée le 05/07/2021
- > **LIEVRE Michel**
décédé le 25/06/2021
- > **BLACHE Antoine**
décédé le 26/07/2021
- > **BOY Veuve FAURE Jeanne Marie Thérèse**
décédée le 05/08/2021
- > **PUPIER Veuve GENDRE Rose, Andrée**
décédée le 16/09/2021
- > **DUCHAMP Guy, Adrien**
décédé le 18/09/2021
- > **GUILHEM Épouse HOURQUET Danièle**
décédée le 01/10/2021



Nouveau défibrillateur

Un nouveau défibrillateur a été installé devant l'entrée de la Mairie. Qu'on se le dise !



Déjections canines

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.

Des distributeurs de sacs sont à disposition de tous dans les lieux de promenades suivants :

- > dans le parc de la mairie ;
- > place de la Résistance, devant la bibliothèque municipale ;
- > à Maison Forte ;
- > à l'angle de la rue de Verdun et de la rue des Couttraches.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 4^{ème} classe (135 euros, article R634-2 du Code Pénal).

N'ATTENDEZ PLUS QU'IL RAMASSE À VOTRE PLACE



DÉJECTIONS CANINES PLUS DE RESPONSABILITÉS POUR PLUS DE PROPRETÉ | **VOURLES VILLAGE PROPRE**

www.vourles.fr



**VOTRE
AGENCE
LOCALE**



Stéphane Jimenez
Authentique Vourlois
recherche pour
nos clients acquéreurs



**Estimation
Gratuite
Sous
48h**

**MAISONS OU
APARTEMENTS**

Stéphane Jimenez
06.60.77.68.98 / 04.78.56.78.99
s.jimenez@neyret-immobilier.com
104, rue de la Salle des Fêtes
69390 Vernaison



*Située en face du groupe scolaire Robert Baranne

Estimez votre bien en ligne sur neyret-immobilier.com

- 7 Agences à votre disposition -

Vernaison - Villefranche-sur-Saône - Communay - Lyon - Saint-Etienne - Saint-Genis-Laval - Cuvrier d'Azergues

La Cave des Gones



Ouvert 7j/7
du lundi au dimanche midi

→ *Le plus grand choix
de la région*

8-10 rue général de Gaulle
69530 Brignais

face au Café de la Gare
parking situé devant la cave

→ **Facebook : La Cave des Gones**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé,
consommez avec modération

fête des Lumières

☆ Programme ☆

Marché des artisans
Spectacle burlesque par la Cie Kervan
Restauration

Mercredi
8
Décembre
2021
16H-21H



© Illustration - Adrien LUCAS

vourles.fr



Protocole sanitaire selon la réglementation en vigueur le 8/12/21

Suivez nous sur  [vourles.fr](https://twitter.com/vourles) /  Ville de Vourles